Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

124e année

16 mai 1992

No 20

Québec

VIVRE EN UNION DE FAIT AU QUÉBEC

Au Québec comme ailleurs, de plus en plus de femmes et d'hommes choisissent de vivre ensemble en dehors des liens du mariage. Or, les couples qui vivent en union de fait ne connaissent pas toujours leurs droits et obligations mutuels au regard du Code civil et des lois sociales; ils sont pourtant différents de ceux reconnus entre époux.

Cette étude dresse le portrait complet de l'union de fait au Québec et présente les enjeux que soulève cette situation pour les femmes.

Un document qui apportera un meilleur éclairage sur un mode de vie qui est maintenant chose courante dans notre société.

Vivre en union de fait au Québec
Conseil du statut de la femme
1991, 135 pages
EOQ 2-551-14842-1

12,95 $

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177

Mars 1992

COMMANDE POSTALE

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

_____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : ( ) _____

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EOQ 2-551-14842-1	**Vivre en union de fait au Québec**	**12,95 $**	
			Somme partielle	
			TPS 7 %	
			Total	

Cartes de crédit acceptées ☐ VISA ☐ MasterCard

Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de «Les Publications du Québec»

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens

Les Publications du Québec

Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

124e année
16 mai 1992
No 20

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'
Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile (*Article 139*)
Compagnies (*Partie I-A*), Loi sur les
Compagnies (*Partie III*), Loi sur les
Compagnies (*Divers*), Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Dissolution éventuelle de coopératives, Avis de
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Loi électorale
Ministères, Avis concernant les
Office des professions du Québec
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Vente en vertu de la Loi sur la faillite
Vente par licitation
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1991

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 $.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 $ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 $ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 $ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

CENTRE DE RÉADAPTION MONT SAINT-ANTOINE (*Délégation*) 1877
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES (*Délégation*) 1877
VILLE DE BAIE-D'URFÉ (*Délégation*) 1877

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP (*Rachat d'obligations*) 1877
CONGRÉGATION SEFER (*L.P.*) 1877
L'ÉGLISE DE DIEU, VIE ET LIBERTÉ JEAN 8:36 INC. (*L.P.*) 1878
L'ÉGLISE MISSIONNAIRE DE LA COMMUNION BIBLIQUE UNIVERSITAIRE (*L.P.*) 1878
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BROMPTON 1878
OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE (*Indexation des droits*) 1879
SUCCESSION FRANÇOIS (FRANK) ROSS (*Bénéfice d'inventaire*) 1879
SUCCESSION PAUL-ANDRÉ HARVEY (*Bénéfice d'inventaire*) 1879
SUCCESSION PHILIAS ROY (*Bénéfice d'inventaire*) 1880
UNIVERSITY BIBLE FELLOWSHIP MISSIONARY CHURCH (*L.P.*) 1878
VILLE DE CHICOUTIMI (*Rues et ruelles*) 1880
VILLE DE SAINT-LÉONARD (*Rachat d'obligations*) 1880

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

LA CAISSE POPULAIRE LAC-MASSON (*Changement de dénomination sociale et modification de territoire*) (*Erratum*) 1960

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Alain Hurtubise 1881
Azad Abdollah 1881
Fléchère Francoeur 1881
Fouad Abdul Massih 1881
Hélène Goyette 1881
Irenée Guillemette 1881
José Delisle 1882
Josée Dandurand 1882
Joseph Léonide Bermance Beaulieu 1882
Joseph Philippe Guy Lemieux 1882
Julie Vollant 1882
Lisa Ann Dwyer 1882
Lucienne Duchesne 1882
Lyne Martineau 1882
Maokhamphiou Viengsamay 1882
Marie Blanche Élise Cimon 1883
Marie-Céline-Marielle Ouellet 1883
Marie Colette Denise 1883
Marie-France Dupuis-Ayette 1883
Marie Julienne Boucher 1883
Marie Laura Yvonne Roy 1883
Marie Reine Lise Sirois 1883
Maritza Valentina Joaquin 1883
Michel Daniel Goudreault 1884
Nathalie Martineau 1884
Nguyen Thanh Cu 1884
Noël Darisse, Steven Darisse, Marleen Darisse 1884
Réal Savard 1884
René Beaujean 1884
Stéphanie Martineau 1884
Sylvie Robitaille 1884
Thérèse Girard 1884
Tina-Rose Bastien 1885
Xiu Phuong Tran 1885
Yrieix Geoffroy Charles Armand Joseph Tiberghien 1885

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (ARTICLE 139)

173286 CANADA INC. (*Vente aux enchères*) 1885

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 1886

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 1901

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 1901

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 1902

LE RESTAURANT FIESTA INC. (*Erratum*) 1961

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ 1910

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 1910

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA (*Erratum*) 1960
LE MÉCÈNE DE BAIE-COMEAU (*Erratum*) 1961
REGROUPEMENT DES ALGÉRIENS DU QUÉBEC (R.A.Q.) (*Erratum*) 1961

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 1914

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

DISSOLUTION (ARTICLE 28) 1915

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1641-9301 QUÉBEC INC. 1932
2331-1533 QUÉBEC INC. 1932
2436-8151 QUÉBEC INC. 1932
2527-4010 QUÉBEC INC. 1932
2539-0493 QUÉBEC INC. 1933
2543-8060 QUÉBEC INC. 1933
2625-1280 QUÉBEC INC. 1933
2625-4359 QUÉBEC INC. 1933
2625-4920 QUÉBEC INC. 1933
2638-9874 QUÉBEC INC. 1933
2745-2741 QUÉBEC INC. 1933
2947-4020 QUÉBEC INC. 1933
2950-4156 QUÉBEC INC. 1933
2950-4164 QUÉBEC INC. 1933
AGENCE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTÉE 1934
AJUSTEMENT CHARLESBOURG INC. 1934
ASSOCIATION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES SOCIO-CULTURELS DES CÉGEPS 1934
AUBERGE LA CALÈCHE INC. 1934
BESNER ET LAMANQUE INC. 1934
CÉLAC INC. 1934
CENTRE COMMERCIAL CÔTE DES NEIGES LTÉE 1934
CENTRE CULTUREL CHAPAIS 1934
CHOIX-SANTÉ INC. 1934
C.M. REBAR SERVICES INC. 1938
COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD. 1934
COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE ST-EDMOND INC. 1934
CORPORATION DES LOCATAIRES DE LA PROMENADE DE SHAWINIGAN 1935
ÉDITIONS LA ROSE BLANCHE INC. 1935
ELLE AVENUE INC. 1935
ENTREPRISE DE LOCATION JALON INC. 1935
ENTREPRISES G. DELAGE INC. 1935
FERME CHANTOVENT INC. 1935
FERRONNERIE A. HUOT INC. 1935
FRANC DÉVELOPPEMENT INC. 1935
GANTT INC. 1935
GARAGE R. LAMARRE INC. 1935
GESTION O. SARRAZIN INC. 1936
GESTION SANS TERRE 1936
GESTION S.E.G. INC. 1936
JPG INTERNATIONAL BICYCLE TOURS INC. 1936
LE FONDS COMMUNAUTAIRE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS 1936
LE GROUPE P.M.C. INC. 1936
LEPAGE ET LAVOIE LTÉE 1936
LES ALIMENTS R. BOISVERT INC. 1936
LES ÉDITIONS DE LA TABLE INC. 1936
LES ENTREPRISES D'ALIMENTATION CHEYMA INC. 1936
LES ENTREPRISES G.I.A.D. INC. 1937
LES ENTREPRISES MICHEL E. BOURDEAU INC. 1937
LES ENTREPRISES RODEAU INC. (*Erratum*) 1961
LES GESTIONS B. OUELLET INC. 1937
LES GESTIONS JEAN-CLAUDE GONTHIER INC. 1937
LES HABITATIONS PAUL DARGIS INC. 1937
LES IMMEUBLES CÉLIMAR INC. 1937
LES INSTALLATIONS COMMAND'EAU INC. 1937
LES MODES JANE LI INC. 1937
LES PLACEMENTS EDDY TREMBLAY LTÉE 1937
LES PLACEMENTS JEAN-PAUL LAMBERT INC. 1937
LES PLACEMENTS LEGOFAM INC. 1938
LES PLACEMENTS YVON TURCOT INC. 1938
LES PRODUCTIONS CULTURELLES & ARTISTIQUES NOVA MONDO INC. 1938
MARC LEPAGE ÉBÉNISTE LTÉE 1938
MARCHÉ PÈRE-DANIEL INC. 1938
PRONAOS ROSE DU NORD-ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1938
ROBERT PELLETIER & ASSOCIÉS INC. 1938
SERVAC O.T. INC. 1938
SERVICES D'ARMATURES C.M. INC. 1938
SHOW SON INC. 1938
SIMARD ÉLECTRONIQUE INC. 1939
SOLUTION COMPTABLE L B INC. 1939
TÉLÉVISION MULTILINGUE MÉTRO LTÉE 1939
TRANSPORT FORTIN & FILS INC. 1939
TROUPE LES GENS DE CHEZ NOUS 1939
YAMASKA AUTO LOCATION INC. 1939

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS 1939

DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE COOPÉRATIVES — AVIS DE

INVESTISSEMENTS L.S.S.C. LTÉE (*Erratum*) 1960

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OU LA SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER

GESCOM 1940

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JOIE DE VIVRE 1940

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE — LOI SUR LES

COMPAGNIE TRUST R-M (*Délivrance de permis*) 1940
THE R-M TRUST COMPANY (*Délivrance de permis*) 1940

LOI ÉLECTORALE

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la Loi électorale*) 1942
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la Loi électorale*) 1942

ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la Loi électorale*) 1943
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la Loi électorale*) 1943
REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (*Article 46 de la Loi électorale*) 1941

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD (*Changement de nom*) 1943

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

SYLVIE FOURNIER, INFIRMIÈRE (*Radiation permanente*) 1943

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 1943

VENTE EN VERTU DE LA LOI SUR LA FAILLITE

LES IMMEUBLES 1555 PROVENCHER INC. 1943

VENTE PAR LICITATION

WESTON c. SAMUEL *ET AL.* 1944

VENTES PAR SHÉRIF

DRUMMOND

LA CORPORATION D'ASSURANCE DE PERSONNES LA LAURENTIENNE c. GAGNON 1945

HULL

CAISSE POPULAIRE DE VAL DES MONTS c. DAVIS *ET AL.* 1952

MONTRÉAL

CAISSE POPULAIRE ST-ÉDOUARD DE MONTRÉAL c. GOULET *ET AL.* 1953
VILLE DE MONTRÉAL c. BELHUMEUR 1953

QUÉBEC

VILLE DE BEAUPORT c. 2850-6939 QUÉBEC INC. 1954
VILLE DE BEAUPORT c. LE GROUPE B.V.B. INC. 1954

RIMOUSKI

2431-5194 QUÉBEC INC. c. ISABEL *ET AL.* 1954

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAFONTAINE 1955
SHERKO CONSTRUCTION (DE L'ESTRIE) LTÉE c. 2418-3113 QUÉBEC INC. (LE JARDIN DES SABLES) 1956

SAINT-MAURICE

COMPAGNIE TRUST ROYAL c. LES INVESTISSEMENTS GUY SALVAS INC. *ET AL.* 1956

TÉMISCAMINGUE

THE ROYAL BANK OF CANADA c. MONGRAIN *ET AL.* 1957

TERREBONNE

BANQUE DE MONTRÉAL c. DAIGNEAULT 1957
GRENIER c. COURSOL 1958
SOLOC INC. c. LE SANTAL INC. *ET AL.* 1958
VARKAY *ET AL.* c. POGANY 1959

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. D'ACTON 1959
M.R.C. DE LA HAUTE CÔTE-NORD 1959
M.R.C. DE LA RIVIÈRE-DU-NORD 1959
M.R.C. DE L'ASSOMPTION 1959
M.R.C. DE MATANE 1960
M.R.C. DE MONTCALM 1960
M.R.C. DU BAS-RICHELIEU 1960
M.R.C. DU HAUT SAINT-FRANÇOIS 1960
VILLE DE CHAPAIS 1960

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Centre de réadaption Mont Saint-Antoine

Je soussignée, étant la plus haute autorité au sens de l'article 8 de la Loi précitée, par les présentes, désigne le membre ci-après identifié de l'organisme et lui délègue les fonctions décrites en regard de son nom, savoir Mme Micheline Sabourin Larose, directrice générale, Centre de réadaptation Mont Saint-Antoine, 8147, Sherbrooke Est, Montréal, QC, H1L 1A7.

Montréal, le 29 avril 1992

La directrice générale,
79581 MICHELINE LAROSE, ADM.A.

Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Je, Gil Rémillard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, étant la plus haute autorité au sein du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dont l'adresse est 875, Grande-Allée Est, Québec (Québec), G1R 4Y8, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Gilbert Michaud, directeur du Bureau de la secrétaire générale associée, 875, Grande-Allée Est, Québec (Québec), G1R 4Y8, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Québec, le 21 avril 1992

Le ministre délégué,
3779 GIL RÉMILLARD

Ville de Baie-d'Urfé

Je, soussignée, étant la plus haute autorité de la ville de Baie-d'Urfé au sens de l'article 8 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (1982, c. 30), par les présentes, désigne madame Françoise Lange, greffier, responsable de l'accès à tous les documents et de la protection des renseignements personnels.

Baie-d'Urfé, le 14 avril 1992

Le maire,
79552 ANNE MYLES

Avis divers

Commission scolaire de Rivière-du-Loup
Rachat d'obligations

Avis public est, par la présente, donné que la Commission scolaire de Rivière-du-Loup rachètera le 1er juillet 1992 un montant de 102 000 $ d'obligations échéant le 1er juillet 1993, de l'émission d'obligations originale de 1 705 000 $ de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, datée du 1er juillet 1973 et portant un taux d'intérêt de 8 % l'an, payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Les numéros de 78 titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants:

77 dénominations de 1 000 $:

M-568, M-579, M-581, M-593, M-597, M-599, M-600,
M-601, M-607, M-614, M-629, M-633, M-634, M-636,
M-646, M-654, M-657, M-665, M-666, M-671, M-672,
M-681, M-683, M-686, M-688, M-693, M-694, M-695,
M-697, M-703, M-705, M-710, M-714, M-715, M-717,
M-720, M-723, M-726, M-729, M-731, M-732, M-733,
M-734, M-744, M-747, M-748, M-749, M-767, M-768,
M-770, M-774, M-778, M-779, M-780, M-786, M-791,
M-799, M-801, M-806, M-813, M-821, M-823, M-829,
M-839, M-844, M-845, M-846, M-855, M-857, M-868,
M-875, M-881, M-882, M-888, M-892, M-896, M-897,

et une (1) dénomination de 25 000 $:

A-007.

Ces obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1er juillet 1992 et devront être présentées pour remboursement.

Rivière-du-Loup, le 28 avril 1992

La secrétaire générale,
79505 ADÈLE ROY

CONGRÉGATION SEFER

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 04 23, constituant en corporation les requérants suivants Mme Martha Benlolo, étudiante en comptabilité, 5567, Glencrest, Côte-Saint-Luc, M. Alexandre Bouhadana, comptable, 5737, Wildwood, Côte-Saint-Luc, Me Sidney Elhadad, avocat, 5726, Melling, Côte-Saint-Luc sous la dénomination sociale «CONGRÉGATION SEFER».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 500 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé à 5325, Gatineau, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

79501 2952-8684

L'ÉGLISE DE DIEU, VIE ET LIBERTÉ JEAN 8:36 INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 04 23 constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de «L'ÉGLISE DE DIEU, VIE ET LIBERTÉ JEAN 8:36 INC. déjà constituée en corporation le 1991 08 26 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 5 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé à 365, 3e Rue, appartement 6, Cap-de-la-Madeleine, district judiciaire de Trois-Rivières.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

79500 2864-0944

L'ÉGLISE MISSIONNAIRE DE LA COMMUNION BIBLIQUE UNIVERSITAIRE
et sa version
UNIVERSITY BIBLE FELLOWSHIP MISSIONARY CHURCH

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 04 21, constituant en corporation les requérants suivants M. Luke Augustine Hong, pasteur, 1414, Overdale, appartement 4, Montréal, Mme Grace Sarah Hong, étudiante, 1414, Overdale, appartement 4, Montréal, M. Im Heang Lee, étudiant, 1850, Lincoln, appartement 410, Montréal, M. Hang Soo Lee, étudiant, 2150, MacKay, appartement 804, Montréal, M. John Herbert Giesbrecht, dessinateur industriel, 2150, MacKay, appartement 804, Montréal sous la dénomination sociale «L'ÉGLISE MISSIONNAIRE DE LA COMMUNION BIBLIQUE UNIVERSITAIRE et sa version UNIVERSITY BIBLE FELLOWSHIP MISSIONARY CHURCH».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé à 1414, Overdale, app. 1, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

79499 2857-0505

Municipalité du canton de Brompton

La municipalité du canton de Brompton dont la population est de 2 040 personnes (*G.O.* 31 12 91, p. 7241), a l'intention de présenter au ministre des Affaires municipales une requête en vue d'obtenir le retrait de son territoire de la municipalité régionale de comté de Val Saint-François et le rattachement de son territoire à celui de la municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

Les limites territoriales de la municipalité du canton de Brompton sont les suivantes, le tout tel qu'il appert de la description préparée en date du 13 mars 1992, par monsieur Marc-André Bélanger, arpenteur-géomètre à Windsor, province de Québec, sous le numéro 5284 de son répertoire.

DESCRIPTION TECHNIQUE DES LIMITES DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BROMPTON, À ÊTRE ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE SHERBROOKE

Tout ce territoire, situé en partie dans les rangs 14 et 15 du canton de Windsor, dans les rangs 1, 2, 3, et 4 du canton de Stoke et dans les rangs 3, 4, 5 et 6 du canton de Brompton, comprenant tous les lots où parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les routes, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrite à savoir:

1. Partant du sommet de l'angle nord du lot 1, du rang 4 du cadastre officiel du canton de Stoke, de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes, en se référant au cadastre officiel pour ledit canton: la ligne nord-est des lots 1, 2A, 2B, 2C, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 4C, 5, 6, 7, 8, et 9, du rang 4; la ligne séparative des lots 9 et 10A du rang 4; la ligne séparative du lot 9, avec les lots 10A, 10B, 10C et 10D du rang 3; la ligne nord-est des lots 10A, 10B, 10C et 10D, 11A, 11B, 11C et 11D du rang 2; la ligne séparative des lots 11D et 12A du rang 2; la ligne nord-est du lot 12A du rang 1; la ligne séparative du lot 12A, avec le lot 13A; la ligne séparative du lot 12B avec les lots 13A et 13E; la ligne séparative du lot 12C avec les lots 13E, 13J, 13K et 13L du rang 1; la ligne séparative des cadastres officiels des cantons de Stoke et d'Ascot et son prolongement jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Saint-François; la ligne médiane de la rivière Saint-François dans une direction nord jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud-ouest de la ligne séparative des lots 6B et 7 du rang 1; le prolongement de la ligne séparative des lots 6B et 7 du rang 1; la ligne séparative des lots 6B et 7 du rang 1; la ligne séparative des lots 6A et 7 du rang 1 jusqu'en un point situé à 350,83 mètres au sud-ouest de l'emprise nord-est du chemin public entre les rang 1 et 2; une ligne à travers les lots 6A, 5B, 5A, 4, 3, 2, et 1B, du rang 1, parallèle à 350,83 mètres au sud-ouest de l'emprise nord-est du chemin public, entre les rangs 1 et 2; la ligne séparative des lots 1A et 1B; la ligne séparative des lots 1A et 1C du rang 1 du canton de Stoke, jusqu'à son intersection avec l'emprise est du lot 29, chemin de fer, l'emprise est du lot 29, chemin de fer, jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Saint-François; la ligne médiane de la rivière Saint-François dans une direction nord jusqu'à son intersection avec le prolongement de la ligne séparative des lots 972 et 973, du rang 15, du canton de Windsor; le prolongement de la ligne séparative des lots 972 et 973; la ligne séparative des lots 972 et 973, la ligne séparative des rangs 14 et 15, du cadastre officiel du canton de Windsor; la ligne séparative des lots 954 et 955 du rang 14; la ligne séparative

des rangs 13 et 14 du cadastre officiel du canton de Windsor; la ligne séparative des cadastres du canton de Windsor et du canton de Stoke jusqu'au point de départ.

2. Partant du sommet de l'angle sud-ouest du lot 19A, du rang 6, du cadastre officiel du canton de Brompton, de là, passant par les lignes suivantes, en continuité les unes des autres, en se référant au cadastre officiel pour ledit canton: la ligne séparative des rangs 6 et 7 jusqu'à son intersection avec le cadastre officiel du canton d'Orford; la ligne séparative des cantons de Brompton et d'Orford et son prolongement jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saint-François; la ligne médiane de la rivière Saint-François dans une direction nord jusqu'au prolongement vers le nord-est de la ligne séparative des lots 31C et 32A du rang 4, du canton de Brompton; le prolongement de la ligne séparative des lots 31C et 32A du rang 4; la ligne séparative des lots 31C et 32A du rang 4; la ligne séparative des lots 31B et 32A du rang 4; la ligne séparative des lots 31B et 32C du rang 4; la ligne séparative des lots 31B et 31A et son prolongement jusqu'au lot 27D du rang 4; une ligne passant à travers le lot 27D jusqu'à un point situé sur l'emprise sud du chemin public dans le prolongement de la ligne séparative des lots 27B et 27E du rang 4; la ligne séparative des lots 27B et 27E du rang 4; la ligne séparative des lots 26C et 27E et son prolongement jusqu'à l'emprise est du lot 39, chemin de fer dans le rang 4; la ligne est de l'emprise du chemin de fer, dans une direction nord jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Saint-François; la ligne médiane de la rivière Saint-François; dans une direction nord-ouest jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le nord-est de la ligne de division des lots 18F et 19A du rang 3, du canton de Brompton; le prolongement de la ligne séparative des lots 18F et 19A, du rang 3, dans une direction sud-ouest; la ligne séparative des lots 18F et 19A du rang 3; la ligne séparative des lots 18F et 19B du rang 3; la ligne séparative des lots 18F et 19A du rang 3; la ligne séparative des lots 18 et 19A du rang 4; la ligne séparative des lots 18C et 19A du rang 5; la ligne séparative des lots 18C et 19A du rang 6, jusqu'au point de départ.

Lequel territoire décrit en 1. et en 2. à être annexé à la municipalité régionale du comté de Sherbrooke, contient environ 6 772 ha.

Bromptonville, le 1er mai 1992

Municipalité du canton de Brompton,
La secrétaire-trésorière,
79525-20-2 RÉJEANNE GAGNON

Office des services de garde à l'enfance
Avis d'indexation

Droits exigés par l'Office des services de garde à l'enfance pour l'étude du dossier lors de la demande de délivrance d'un permis de service de garde en garderie et pour l'étude du dossier lors de la demande de renouvellement d'un permis de service de garde en garderie.

Conformément à l'article 3 du Règlement sur les services de garde en garderie (décret 1971-83 du 28 septembre 1983), l'Office des services de garde à l'enfance informe le public du résultat de l'indexation faite en vertu de cet article, au 1er avril de chaque année, des droits applicables pour l'étude du dossier lors de la demande de délivrance d'un permis de service de garde en garderie et lors de la demande de renouvellement d'un permis de service de garde en garderie.

En conséquence, au 1er avril 1992, les droits exigés sont les suivants:

1° un droit au montant de 104 $ dans le cas d'une demande de délivrance d'un permis de service de garde en garderie;

2° un droit au montant de 62 $ dans le cas d'une demande de renouvellement d'un permis de service de garde en garderie.

Montréal, le 28 avril 1992

La présidente,
79583 NICOLE MARCOTTE

Succession François (Frank) Ross

Avis est, par les présentes, donné que Réjean Blanchette, domicilié au 28, Saint-Charles, Rouyn-Noranda, en sa qualité de curateur à la personne et aux biens de Alice Cayer-Ross, seule et unique héritière de son époux, feu François (Frank) Ross, en son vivant domicilié au 192, Mercier, Rouyn-Noranda, où il est décédé sans testament le 6 décembre 1991, a accepté la succession dudit François (Frank) Ross, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant le notaire soussigné, le 10 avril 1992, enregistré à Rouyn-Noranda sous le numéro 88,822.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné, le 15 avril 1992 et peut être consulté à ses bureaux au 142, avenue Principale, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P5.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Rouyn-Noranda, le 29 avril 1992

Le procureur,
79506 JEAN-FRANÇOIS TASCHEREAU, *notaire*

Succession Paul-André Harvey

Avis est, par les présentes, donné que l'héritière de feu Paul-André Harvey, en son vivant, enseignant, demeurant et domicilié au 2025, rue Lamothe, appartement 23, Grantham (Drummondville), J2B 3Y3, a accepté la dite succession, sous bénéfice d'inventaire, selon la loi, aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire exécuté devant Marc-André Joyal, notaire, le 20 février 1992 et dont une copie dudit acte a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, le 21 février 1992, sous le numéro 342 625.

L'héritière étant Lucie Blanchard, aux termes de l'institution contractuelle non modifiée ni révoquée contenue à leurs conventions matrimoniales reçues devant Marc-André Joyal, notaire, le 12 juin 1987, dont une copie est enregistrée à la division d'enregistrement de Drummond, sous le numéro 305 503 et à la division de Beauce, sous le numéro 380 770.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Marc-André Joyal, notaire, le 27 avril 1992, sous le numéro 22 264 de ses minutes et peut être consulté à son bureau au 150 rue Marchand, local 200, Drummondville (Québec) J2C 4N1.

Après deux (2) mois du présent avis, l'héritière paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Drummondville, le 28 avril 1992

Le procureur,
79507 MARC-ANDRÉ JOYAL, *notaire*

Succession Philias Roy

Avis est, par les présentes, donné que Gérard Boisvert, domicilié au numéro 1318, rue Bolduc, Longueuil, province de Québec, J4M 1B6, est légataire universel et exécuteur testamentaire de la succession de Philias Roy, en son vivant, rentier, demeurant au numéro 230, rang 2, Racine, province de Québec, J0E 1Y0, lequel est décédé au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 4 janvier 1992, en laissant un dernier testament qu'il n'a pas amendé ni révoqué, reçu devant Lucie Lavallée, notaire, le 23 décembre 1991, sous le numéro 4 091 de ses minutes.

Gérard Boisvert a accepté la succession dudit Philias Roy, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Lucie Lavallée, notaire, au 550, rue de l'Église, Valcourt, province de Québec, J0E 2L0, le 10 avril 1992, et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Shefford à Granby, le 10 avril 1992, sous le numéro 361620.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Lucie Lavallée, notaire, et peut être consulté à ses bureaux, au 550, rue de l'Église, Valcourt, province de Québec, J0E 2L0.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Valcourt, le 28 avril 1992

Le procureur,
79557 LUCIE LAVALLÉE, *notaire*

Ville de Chicoutimi

Article 422 de la Loi sur les cités et villes

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans deviennent la propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux (2) fois dans la Gazette Officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité avec un intervalle d'au moins trois (3) mois et d'au plus quatre (4) mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelle concernées;

c) Une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec.*

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix (10) années précédentes (S.R. 1964, c. 193, a 430; 1968, c. 23, a. 8).

La description sommaire de la rue concernée est la suivante:

— 6-B-92 du rang VIII S.O.C.S., au cadastre de la paroisse de Chicoutimi.

Je, Yvon-Robert Brisson, greffier adjoint, déclare que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes ont été accomplies.

Chicoutimi, le 27 janvier 1992

Le greffier adjoint,
77731-6-2 YVON-ROBERT BRISSON

Ville de Saint-Léonard
Rachat d'obligations

Émission d'obligations de 3 502 000 $ datée du 15 juillet 1974

Avis public est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de l'émission en titre, les obligations ci-après désignées ont été tirées au sort pour fin de rachat par anticipation en date du 15 juillet 1992.

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe M:

1129,	1130,	1138,	1140,	1147,	1149,	1151,
1158,	1162,	1167,	1170,	1175,	1179,	1181,
1182,	1189,	1192,	1195,	1198,	1201,	1205,
1211,	1216,	1217,	1224,	1227,	1232,	1235,
1236,	1240,	1247,	1251,	1254,	1255,	1259,
1263,	1267,	1269,	1272,	1276,	1280,	1282,

1283,	1292,	1295,	1298,	1302,	1303,	1311,
1321,	1326,	1330,	1335,	1342,	1346,	1350,
1354,	1357,	1358,	1361,	1365,	1373,	1374,
1381,	1383,	1387,	1390,	1395,	1399,	1400,
1408,	1410,	1412,	1413,	1417,	1420,	1423,
1424,	1432,	1436,	1439,	1442,	1443,	1445,
1455,	1459,	1466,	1468,	1471,	1472,	1473,
1479,	1482,	1490,	1497,	1505,	1508,	1513,
1514,	1526,	1528,	1529,	1538,	1543,	1546,
1555,	1557,	1561,	1564,	1576,	1577,	1582,
1586,	1590,	1597,	1598,	1605,	1606,	1607,
1614,	1623,	1631,	1638,	1643,	1644,	1646,
1649,	1651,	1661,	1662,	1667,	1675,	1679,
1682,	1686,	1687,	1690,	1699,	1701,	1702,
1703,	1714,	1715,	1723,	1727,	1736,	1739,
1746,	1748,	1754,	1756,	1761,	1766,	1769,
1774,	1788,	1789,	1791,	1795,	1805,	1812,
1820,	1824,	1826,	1833,	1848,	1857,	1873,
1884,	1892,	1900,	1902,	1906,	1910,	1912,
1914,	1927,	1939,	1948,	1950,	1951,	1956.

Numéro des obligations à coupons de 5 000 $ chacune, portant le préfixe V :

104, 110, 120, 124, 125.

Numéro des obligations à coupons de 25 000 $ chacune, portant le préfixe A :

27, 29, 30, 34.

Les obligations ci-haut désignées cesseront de porter intérêts en date du 15 juillet 1992. Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale de la Banque Nationale du Canada au Canada, sur présentation et remise des obligations portant les numéros ci-dessus avec tous les coupons échéant après le 15 juillet 1992 attachés.

Saint-Léonard, le 23 mai 1992

Le trésorier par intérim,
SERGE THÉRIAULT

79582

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Alain Hurtubise

Prenez avis que Alain Hurtubise, domicilié au 2321, Cartier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mikko L. Laureus.

Montréal, le 24 avril 1992

Le requérant,
ALAIN HURTUBISE

79503-20-2

Azad Abdollah

Prenez avis que Azad Abdollah, domicilié au 1400, avenue des Pins, appartement 701, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Azad Bonni.

Boston, le 9 avril 1992

Le requérant,
AZAD ABDOLLAH

79364-19-2

Fléchère Francoeur

Prenez avis que Fléchère Francoeur, domiciliée au 7067, rue Chambord, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle Francoeur.

Montréal, le 23 avril 1992

Les procureurs de la requérante,
CARRIÈRE, DAME, PAQUET

79429-19-2

Fouad Abdul Massih

Prenez avis que Fouad Abdul Massih, domicilié au 6301, place Northerest, appartement 11P, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fouad Massie.

Ce changement affectera aussi Rami Massie et Hani Massie.

Montréal, le 18 avril 1992

Le requérant,
FOUAD ABDUL MASSIH

79483-20-2

Hélène Goyette

Prenez avis que Hélène Goyette, domiciliée au 2738, rue Plessis, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Bouchard.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au jugement de changement de nom de Hélène Goyette.

Longueuil, le 16 avril 1992

Les procureurs de la requérante,
LAFONTAINE, PARADIS & LESSARD

79380-19-2

Irenée Guillemette

Prenez avis que Irenée Guillemette, domicilié au 20, Tanguay, appartement 8, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de René Guillemette.

Lévis, le 16 avril 1992

Le requérant,
79377-19-2 IRENÉE GUILLEMETTE

José Delisle

Prenez avis que José Delisle, domicilié au 660, boulevard du Lac, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frédérick Delisle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Charlesbourg, le 22 avril 1992

Le requérant,
79432-19-2 JOSÉ DELISLE

Josée Dandurand

Prenez avis que Josée Dandurand, domiciliée au 1100, rue Papineau, appartement 9, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Lise, Josée Huard.

Sherbrooke, le 28 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79528-20-2 FRANCINE GLADU, *avocat*

Joseph Léonide Bermance Beaulieu

Prenez avis que Joseph Léonide Bermance Beaulieu, domicilié au 130, rue Baril, R.R. 2, boulevard Allard, Saint-Nicéphore, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean Berchmans Beaulieu.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Nicéphore, le 15 avril 1992

Le requérant,
79529-20-2 JOSEPH LÉONIDE BERMANCE BEAULIEU

Joseph Philippe Guy Lemieux

Prenez avis que Joseph Philippe Guy Lemieux, domicilié au 608, boulevard Saint-Joseph, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guy Ouellette.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Charlesbourg, le 2 avril 1992

Le requérant,
79585-20-2 JOSEPH PHILIPPE GUY LEMIEUX

Julie Vollant

Prenez avis que Dame Julie Vollant, domiciliée au 18, Ashini, Betsiamites, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julie Picard.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.

Baie-Comeau, le 28 février 1992

Les procureurs de la requérante,
79564-20-2 BOIVIN, BACHIR, WULLAERT ET TREMBLAY, *avocats*

Lisa Ann Dwyer

Prenez avis que Lisa Ann Dwyer, domiciliée au 1335, Plaisance, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lisa Ann Scopelleti.

Brossard, le 23 avril 1992

La requérante,
79395-19-2 LISA ANN DWYER

Lucienne Duchesne

Prenez avis que Lucienne Duchesne, domiciliée au 59, rue Saint-Jean-Baptiste, Métabetchouan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucette Duchesne.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Alma, le 28 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79480-20-02 DANIEL FR. TREMBLAY, *avocat*

Lyne Martineau

Prenez avis que Lyne Martineau, domiciliée au 2800, rue Périgny, appartement 203, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Jodoin.

Greenfield Park, le 27 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79554-20-2 CAROLE LÉGER, *avocate*

Maokhamphiou Viengsamay

Prenez avis que Maokhamphiou Viengsamay, domiciliée au 1670, Déguire, appartement 3, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sisavath.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Montréal, le 27 avril 1992

La requérante,
79527-20-2 MAOKHAMPHIOU VIENGSAMAY

Marie Blanche Élise Cimon

Prenez avis que Marie Blanche Élise Cimon, domiciliée au 218, 2e Rue Ouest, La Sarre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alice Blanche Élise Cimon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

La Sarre, le 28 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79502-20-2 MICHEL LAMBERT, *avocat*

Marie-Céline-Marielle Ouellet

Prenez avis que Marie-Céline-Marielle Ouellet, domiciliée au 5386, place Jumonville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marielle Line Ouellet.

Montréal, le 20 avril 1992

La procureure de la requérante,
79365-19-2 SUZANNE CLAIRMONT

Marie Colette Denise

Prenez avis que Marie Colette Denise, domiciliée au 245, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hectorine, Marie-Colette Robillard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Gatineau, le 30 avril 1992

La requérante,
79482-20-2 MARIE COLETTE DENISE

Marie-France Dupuis-Ayette

Prenez avis que Marie-France Dupuis-Ayette, domiciliée au 910, rue Bertrand, appartement 2, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-France Dupuis.

Sherbrooke, le 28 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79567-20-2 NADIA PLANTE, *avocate*

Marie Julienne Boucher

Prenez avis que Marie Julienne Boucher, domiciliée au 1227, rue Preston, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Julienne Line Pelletier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sillery, le 14 avril 1992

La requérante,
79363-19-2 MARIE JULIENNE BOUCHER

Marie Laura Yvonne Roy

Prenez avis que Marie Laura Yvonne Roy, domiciliée au 1092, 52e Avenue, Pointe-aux-Trembles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Laura Yvonne Ryan.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Pointe-aux-Trembles, le 27 avril 1992

La requérante,
79481-20-2 MARIE LAURA YVONNE ROY

Marie Reine Lise Sirois

Prenez avis que Marie Reine Lise Sirois, domiciliée au 142, rue des Ursulines, Matane, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Reine Lison Sirois.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Matane, le 23 avril 1992

Les procureurs de la requérante,
79461-19-2 POIRIER & GAGNON

Maritza Valentina Joaquin

Prenez avis que Maritza Valentina Joaquin, domiciliée au 2339, Coursol, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maritza Valentina Watkins.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est Miosotis Antonia Sanchez-Joaquin, enfant mineure non émancipée, domiciliée à la même adresse que la requérante.

Montréal, le 27 avril 1992

La procureure de la requérante,
79460-19-2 THUC D.D. DUONG, *avocate*

Michel Daniel Goudreault

Prenez avis que Michel Daniel Goudreault, domicilié au 69, rue Saint-Joseph Ouest, appartement 301, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daniel Larose.

Québec, le 5 mai 1992

Les procureurs du requérant,
79584-20-2 CÔTÉ, DEMERS & LAMBERT

Nathalie Martineau

Prenez avis que Nathalie Martineau, domiciliée au 1429, rue Lacoste, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Jodoin.

Greenfield Park, le 16 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79555-20-2 CAROLE LÉGER, *avocate*

Nguyen Thanh Cu

Prenez avis que Nguyen Thanh Cu, domicilié au 3283, Appleton, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pham Tan Quang.

Montréal, le 24 avril 1992

Le procureur du requérant,
79430-19-2 NGUYEN LAN-HUONG, *notaire*

Noël Darisse, Steven Darisse, Marleen Darisse

Prenez avis que Noël Darisse, Steven Darisse, Marleen Darisse, domiciliés au 319, du Coteau, Saint-Nicolas, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en ceux de Noël Daris, Steven Daris, Marleen Daris.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 9 avril 1992

Les requérants,
NOËL DARISSE,
79526-20-2 STEVEN DARISSE, MARLEEN DARISSE

Réal Savard

Prenez avis que Réal Savard, domicilié au 471, rue Saint-Raphaël, Cap-à-l'Aigle, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Raynald Savard.

La Malbaie, le 30 avril 1992

Le procureur du requérant,
79565-20-2 CHRISTINE GAGNON, *notaire*

René Beaujean

Prenez avis que René Beaujean, domicilié au 4960, boulevard Des Prairies, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de René Bougie.

Brossard, le 21 avril 1992

Le requérant,
79378-19-2 RENÉ BEAUJEAN

Stéphanie Martineau

Prenez avis que Stéphanie Martineau, domiciliée au 2800, rue Périgny, appartement 203, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphanie Jodoin.

Greenfield Park, le 16 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79553-20-2 CAROLE LÉGER, *avocate*

Sylvie Robitaille

Prenez avis que Sylvie Robitaille, domiciliée au 3185, 7e Rue, Val d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maria Robitaille.

Le nom d'aucune autre personne ne sera changé, suite à cette requête.

Val d'Or, le 7 avril 1992

La requérante,
79379-19-2 SYLVIE ROBITAILLE

Thérèse Girard

Prenez avis que Thérèse Girard, domiciliée au 1764, de la Ronde, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Terry Girard.

Québec, le 16 avril 1992

La requérante,
79431-19-2 THÉRÈSE GIRARD

Tina-Rose Bastien

Prenez avis que Tina-Rose Bastien, domiciliée au 270, Rachel Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tina-Rose Rocan.

Montréal, le 30 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79566-20-2 NELSON BROTT, *avocat*

Xiu Phuong Tran

Prenez avis que Xiu Phuong Tran, domiciliée au 8190, rue Fabre, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie Xiu Phuong Tran.

Montréal, le 13 avril 1992

Le procureur de la requérante,
79394-19-2 LOUISE GIGUÈRE, *notaire*

Yrieix Geoffroy Charles Armand Joseph Tiberghien

Prenez avis que Yrieix Geoffroy Charles Armand Joseph Tiberghien, domicilié au 42, Saint-Cyril, Outremont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yrieix Geoffroy Charles Armand Joseph Gagnon.

Ce changement affectera aussi Sabine, Calliope, Maât, Phébé Tiberghien Courville.

Outremont, le 28 avril 1992

Le requérant,
YRIEIX GEOFFROY CHARLES
79504-20-2 ARMAND JOSEPH TIBERGHIEN

Code de procédure civile (Article 139)

173286 CANADA INC.

Prenez avis que conformément à l'article 1979 du Code civil, le créancier Gisèle Théorêt procédera à la vente à l'encan d'équipement de dépanneur situé au 758, boulevard Maloney Est, Gatineau, province de Québec, propriété de 173286 Canada Inc., aux termes d'un acte de nantissement commercial exécuté le 6 décembre 1990 et dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Hull le 10 décembre 1990 sous le numéro 430-358. La vente à l'encan aura lieu au 758, boulevard Maloney Est, à Gatineau, province de Québec, le 27 mai 1992 à 14 h 00.

Gatineau, le 27 avril 1992

Les procureurs,
79548 BEAUDRY, BERTRAND

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2953-3395 1 KR ÉLECTRIQUE INC.	1992 04 21	Québec
2951-8347 2951-8347 QUÉBEC INC.	1992 04 10	Longueuil
2951-9261 2951-9261 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Trois-Rivières
2951-9279 2951-9279 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Hull
2951-9287 2951-9287 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9295 2951-9295 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9303 2951-9303 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9311 2951-9311 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Rimouski
2951-9329 2951-9329 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Joliette
2951-9345 2951-9345 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Joliette
2951-9352 2951-9352 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2951-9360 2951-9360 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2951-9378 2951-9378 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Beauharnois
2951-9386 2951-9386 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2951-9444 2951-9444 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9501 2951-9501 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Laval
2951-9535 2951-9535 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2951-9568 2951-9568 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2951-9576 2951-9576 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2951-9584 2951-9584 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Longueuil
2951-9618 2951-9618 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Montréal
2951-9626 2951-9626 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Montréal
2951-9634 2951-9634 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Montréal
2951-9691 2951-9691 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Terrebonne
2951-9873 2951-9873 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2951-9998 2951-9998 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0012 2952-0012 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0020 2952-0020 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0079 2952-0079 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Longueuil
2952-0087 2952-0087 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0095 2952-0095 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Québec
2952-0111 2952-0111 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Terrebonne
2952-0129 2952-0129 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0137 2952-0137 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0145 2952-0145 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0160 2952-0160 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0202 2952-0202 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-0210 2952-0210 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2952-0236 2952-0236 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0244 2952-0244 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0269 2952-0269 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Terrebonne
2952-0277 2952-0277 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Longueuil
2952-0285 2952-0285 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2952-0301 2952-0301 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Trois-Rivières
2952-0319 2952-0319 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Laval
2952-0327 2952-0327 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0335 2952-0335 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Kamouraska
2952-0343 2952-0343 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0350 2952-0350 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Longueuil
2952-0368 2952-0368 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0392 2952-0392 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Kamouraska
2952-0400 2952-0400 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Terrebonne
2952-0434 2952-0434 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Longueuil
2952-0491 2952-0491 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Laval
2952-0517 2952-0517 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Joliette
2952-0541 2952-0541 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Laval
2952-0558 2952-0558 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-0566 2952-0566 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0574 2952-0574 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0582 2952-0582 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Trois-Rivières
2952-0590 2952-0590 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0608 2952-0608 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Rimouski
2952-0616 2952-0616 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Longueuil
2952-0624 2952-0624 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Montréal
2952-0632 2952-0632 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Joliette
2952-0640 2952-0640 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Longueuil
2952-0665 2952-0665 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Montréal
2952-0673 2952-0673 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Montréal
2952-0681 2952-0681 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Montréal
2952-0723 2952-0723 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0764 2952-0764 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Joliette
2952-0822 2952-0822 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Trois-Rivières
2952-0830 2952-0830 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Hull
2952-0855 2952-0855 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Bedford
2952-0863 2952-0863 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Longueuil
2952-0889 2952-0889 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Laval
2952-0897 2952-0897 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-0905 2952-0905 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Beauharnois
2952-0947 2952-0947 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Iberville
2952-0954 2952-0954 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Longueuil
2952-0970 2952-0970 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Longueuil
2952-0988 2952-0988 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Laval
2952-1028 2952-1028 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Laval
2952-1119 2952-1119 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Laval
2952-1127 2952-1127 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Montréal
2952-1135 2952-1135 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Montréal
2952-1317 2952-1317 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Longueuil
2952-1325 2952-1325 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Montréal
2953-3122 2953-3122 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Mingan
2953-3130 2953-3130 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Mingan
2953-3148 2953-3148 QUÉBEC INC.	1992 04 15	Rouyn-Noranda
2953-3163 2953-3163 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Québec
2953-3171 2953-3171 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Roberval
2953-3189 2953-3189 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-3197 2953-3197 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Rimouski
2953-3205 2953-3205 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Montmagny
2953-3270 2953-3270 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2953-3296 2953-3296 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Québec
2953-3304 2953-3304 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Québec
2953-3320 2953-3320 QUÉBEC INC.	1992 04 14	Drummond
2953-3338 2953-3338 QUÉBEC INC.	1992 04 14	Drummond
2953-3346 2953-3346 QUÉBEC INC.	1992 04 14	Québec
2953-3387 2953-3387 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Témiscamingue
2953-3403 2953-3403 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Hull
2953-3411 2953-3411 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Québec
2953-3429 2953-3429 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Chicoutimi
2953-3437 2953-3437 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-3445 2953-3445 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-3452 2953-3452 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Mingan
2953-3502 2953-3502 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Frontenac
2953-3510 2953-3510 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Frontenac
2953-3528 2953-3528 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Québec
2953-3668 2953-3668 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Québec
2953-3676 2953-3676 QUÉBEC INC.	1992 04 16	Frontenac
2953-3767 2953-3767 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Québec
2953-3775 2953-3775 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Terrebonne
2953-3833 2953-3833 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2953-3866 2953-3866 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Québec
2953-3882 2953-3882 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-3932 2953-3932 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Bedford
2953-3940 2953-3940 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Frontenac
2953-3957 2953-3957 QUÉBEC INC.	1992 04 23	Québec
2953-3981 2953-3981 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-3999 2953-3999 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-4013 2953-4013 QUÉBEC INC.	1992 04 15	Roberval
2953-4021 2953-4021 QUÉBEC INC.	1992 04 15	Rimouski
2953-4039 2953-4039 QUÉBEC INC.	1992 04 15	Rouyn-Noranda
2953-4047 2953-4047 QUÉBEC INC.	1992 04 15	Rouyn-Noranda
2953-4146 2953-4146 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Trois-Rivières
2953-4153 2953-4153 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Abitibi
2953-4161 2953-4161 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-François
2953-4179 2953-4179 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Frontenac
2953-4187 2953-4187 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Chicoutimi
2953-5002 2953-5002 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2953-5010 2953-5010 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Québec
2953-5036 2953-5036 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Joliette
2953-5044 2953-5044 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2953-5051 2953-5051 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Québec
2953-5077 2953-5077 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Longueuil
2953-5333 2953-5333 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Québec
2953-5358 2953-5358 QUÉBEC INC.	1992 04 22	Chicoutimi
2953-5366 2953-5366 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Roberval
2953-5416 2953-5416 QUÉBEC INC.	1992 04 21	Rimouski
2953-5424 2953-5424 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Québec
2953-5440 2953-5440 QUÉBEC INC.	1992 04 24	Frontenac
2952-1309 ABATTOIR ST-CHARLES INC.	1992 04 22	Saint-Hyacinthe
2951-9592 ALTERNATEUR ET DÉMARREUR B.S. INC.	1992 04 21	Longueuil
2952-0848 L'AMI DU VIDÉO INC.	1992 04 21	Rouyn-Noranda
2951-9337 ANTON HOLDING INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0475 APPRENDRE CHEZ SOI LES MÉDECINES ALTERNATIVES (ACS) INC.	1992 04 22	Montréal
2953-3486 AQUA-RESSOURCES INC.	1992 04 22	Québec
2952-0046 ARROSAGES AGRO-TECH INC.	1992 04 16	Iberville
2951-9394 ASSURANCES L. BRUNELLE INC.	1992 04 21	Joliette
2952-0962 ATELIER À LA FINE AIGUILLE D'OR INC.	1992 04 23	Terrebonne
2953-0490 AUBERGE DE LA FRONTIÈRE (WOBURN) INC.	1992 04 14	Mégantic
2952-1101 AUTOMOBILES DAMAC INC.	1992 04 22	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2953-3916 A. RHÉAUME PAYSAGISTE INC.	1992 04 23	Québec
2953-5101 A.F.H. POSE DE GYPSE INC.	1992 04 24	Québec
2953-3908 BAR BALLROOM INC.	1992 04 22	Québec
2952-0509 BÉLANGER, COUTURE ET ASSOCIÉS INC.	1992 04 21	Laval
2953-4294 BHÉRER ÉLECTRIQUE INC.	1992 04 16	Roberval
2952-0707 BRIGITTE SIVRET INC.	1992 04 21	Longueuil
2953-3890 BULL COMMUNICATION INC.	1992 04 22	Québec
2951-9816 B.H. TREMBLAY, ENTRETIEN & AMÉNAGEMENT MULTIPLES INC.	1992 04 16	Joliette
2953-4120 CADONIC INC.	1992 04 16	Trois-Rivières
2951-9659 CARRIÈRE L. L. INC.	1992 04 22	Saint-Hyacinthe
2952-0772 CASCADES CARTECH INC.	1992 04 21	Saint-François
2952-0384 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DYNAMIC INC. DYNAMIC FITNESS CENTER INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0798 CENTRE DE CONDITIONNEMENT ULTRA-FORME INC.	1992 04 22	Longueuil
2951-9543 CENTRE D'ARTS C. LESSARD INC.	1992 04 16	Laval
2952-0657 CENTRE PROFESSIONNEL D'ARGENTEUIL INC.	1992 04 22	Terrebonne
2951-9675 LES CÉRAMIQUES ET MARBRES LAZIO (1992) INC.	1992 04 22	Montréal
2952-0251 CHAISES NOVA LTÉE NOVA CHAIRS LTD.	1992 04 21	Montréal
2953-0839 CHARLES - ERNEST LAVOIE & FILS INC.	1992 04 16	Charlevoix

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-1333 CHÂTEAU BLANC DE BONAVENTURE INC.	1992 04 22	Bonaventure
2952-0103 CHAUFFAGE M. PEPIN & FILS INC.	1992 04 21	Joliette
2951-9931 CHOAS INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0483 LES COLLECTIONNEURS DE L'AMIANTE INC.	1992 04 22	Frontenac
2951-9782 COMMERCE CHUN PO LTÉE CHUN PO TRADING LTD.	1992 04 16	Montréal
2952-0186 COMPAGNIE DE DÉCHETS À ÉNERGIE VERTE (CODEV) INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0152 COMTECH LIQUIDATEURS INC. COMTECH LIQUIDATORS INC.	1992 04 21	Montréal
2952-7389 CONCEPT DÉTENTE 2000 (C.D.) INC.	1992 03 23	Québec
2951-9881 CONSTRUCTION J. LAPOINTE ET FILS INC.	1992 04 21	Terrebonne
2951-9899 CONSTRUCTION STE-THÉRÈSE INC.	1992 04 21	Terrebonne
2953-3858 CONSTRUCTION Y.G.C. INC.	1992 04 24	Frontenac
2952-0467 LES CONSTRUCTIONS AMISHK INC.	1992 04 22	Roberval
2952-1002 CONSTRUCTIONS ANOR (1992) INC.	1992 04 22	Terrebonne
2951-9600 LES CRÉATIONS MORDICUS INC.	1992 05 01	Montréal
2953-5317 CRÉDENCE INC.	1992 04 24	Kamouraska
2953-3700 CRÉDIT-BAIL ORLÉANS INC.	1992 04 21	Québec
2953-3254 CUISI-DAN INC.	1992 04 22	Québec
2952-0715 DÉMARREURS RIENDEAU INC.	1992 04 21	Longueuil
2953-0961 DEMONTINGY, BLIER ASSURANCES INC.	1992 04 21	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-0376 DISTRIBUTION DANIEL LEVESQUE INC.	1992 04 21	Joliette
2953-4112 DISTRIBUTION J.M. QUIRION INC.	1992 04 15	Beauce
2952-0061 DOCUMENTS LINDA MÉTRAS INC.	1992 04 16	Iberville
2952-0806 EKBLÖM POLYDOTS INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0749 LES ENTREPRISES BO-MARTEAU INC.	1992 04 21	Terrebonne
2953-0805 LES ENTREPRISES COURNOYER TÉTREAULT ASS. INC.	1992 04 15	Richelieu
2953-5085 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES SERGE BUREAU INC.	1992 04 24	Québec
2952-0533 LES ENTREPRISES GÉNÉRALES GUERETLY INC. GUERETLY GENERAL ENTERPRISES INC.	1992 04 21	Montréal
2951-9485 LES ENTREPRISES L. MARTIAL INC.	1992 04 15	Richelieu
2952-0921 ENTREPRISES MARCEL RICARD INC.	1992 04 22	Laval
2951-9469 LES ENTRETIENS NOUVEAU CONCEPT Y.L. INC.	1992 05 01	Montréal
2953-0789 LES ÉQUIPEMENTS FORESTIERS J.H.L. INC.	1992 04 14	Gaspé
2951-9550 EUROBOOM INC.	1992 04 21	Montréal
2952-0871 EXCAVATION STÉPHANE DUMONT INC.	1992 04 22	Terrebonne
2953-5069 LES EXPERTISES MÉDICALES R. GRENIER & ASSOCIÉS INC.	1992 04 24	Québec
2951-9527 FERME J. C. AUCLAIR INC.	1992 04 16	Joliette
2953-0771 FERME YVES FLUET INC.	1992 04 15	Saint-Hyacinthe
2951-9964 GARDERIE DU JARDIN ST-MATHIAS INC.	1992 04 16	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-0178 GARDERIE VAL DES ARBRES INC.	1992 04 21	Richelieu
2953-3817 GAUVIN & RODRIGUE INC.	1992 04 23	Québec
2952-0038 GELAIR INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0194 GESPLAN GESTION CONSEIL INC.	1992 04 21	Québec
2953-3361 GESTION GALICO INC.	1992 04 16	Québec
2953-3460 GESTION IMMOBILIÈRE SUDÉ INC.	1992 04 22	Québec
2953-0953 GESTION J.M. BRASSEUR INC.	1992 04 21	Longueuil
2952-0459 GESTION MATISHU INC.	1992 04 22	Roberval
2951-9519 GESTION S. BENNY INC.	1992 04 16	Joliette
2951-9857 GESTION YVON BOUCHER INC.	1992 04 16	Joliette
2951-9832 GESTION Y. ROBERGE INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9667 LES GESTIONS CARON, LÉVESQUE INC.	1992 04 22	Kamouraska
2953-3213 LES GESTIONS C. T. M. INC.	1992 04 21	Saint-Hyacinthe
2953-3825 LES GESTIONS FRANCE SAVARD INC.	1992 04 23	Québec
2953-3841 GROUPE LA RÉCRÉATHÈQUE INC.	1992 04 23	Québec
2953-0813 G. SYLVAIN AUTOS INC.	1992 04 15	Beauce
2951-9683 LES HABITATIONS J.C. QUÉBEC INC.	1992 04 22	Richelieu
2953-3965 HORLOGERIE-BIJOUTERIE L'ÉQUATION DU TEMPS INC.	1992 04 23	Québec
2952-0756 IMMEUBLES JACQUES GRÉGOIRE COURTIER INC.	1992 04 22	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2951-9477 INSPIRATION ATELIERS GALERIE INC.	1992 04 15	Labelle
2952-0996 INVESTEMPS INC.	1992 04 22	Longueuil
2952-1341 INVESTISSEMENTS TERCAM LTÉE	1992 04 22	Laval
2953-5028 LES INVESTISSEMENTS TRIUM INC.	1992 04 24	Québec
2952-9740 JEAN-GUY LADOUCEUR ET FILS INC.	1992 04 21	Joliette
2952-1010 LAVIGNE, HENRIE INC.	1992 04 23	Montréal
2953-5291 LES LOGICIELS SENTINEL INC.	1992 04 22	Québec
2952-0525 L'ÉQUIPE BENSUSSAN PRÊT-À-PORTER INC.	1992 04 21	Montréal
2953-3809 MAGASIN L'ÉPARGNE ÉLECTRONIQUE INC.	1992 04 23	Laval
2953-0870 MAISON DU MEUBLE LAC-MÉGANTIC INC.	1992 04 21	Mégantic
2951-9097 MAISON RAPHAËL DE ST-EUSTACHE INC.	1992 04 16	Terrebonne
2953-0847 LES MAISONS DU BONHEUR INC.	1992 04 16	Labelle
2951-9824 MARINA BOUÉE-E514 INC.	1992 04 16	Iberville
2953-3924 MESSAGERIE JONA INC.	1992 04 23	Québec
2953-0979 MONTEURS D'ÉCHAFAUDAGES L.M. INC.	1992 04 21	Trois-Rivières
2951-9956 NISSAN DRUMMONDVILLE INC.	1992 04 16	Drummond
2952-0913 P C PAGE COMMUNICATIONS INC.	1992 04 22	Terrebonne
2952-0426 PAGE COURNOYER DESIGN GRAPHIQUE INC.	1992 04 22	Richelieu
2953-0482 PASPÉBIAC MÉCANIQUE SPORT LTÉE	1992 04 14	Bonaventure
2952-0418 LES PEINTURES NORMAND BOURQUE INC.	1992 04 21	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2952-0939 LE PHARE - SERVICES FINANCIERS INC.	1992 06 01	Joliette
2953-3718 PIERRE BERNARD ACOUSTIQUE INC.	1992 04 21	Québec
2951-9865 PLACEMENTS JEAN-PIERRE BOUCHER INC.	1992 04 16	Joliette
2952-1036 PLOMBERIE DENIS GOUDREAU INC.	1992 04 23	Saint-François
2953-3221 LES PRODUITS E.P.P. INC.	1992 04 21	Drummond
2952-9732 PRODUITS FORESTIERS GASCONS INC.	1992 04 21	Bonaventure
2952-0442 LES PROMOTIONS MARIELLE M.G. INC.	1992 04 22	Drummond
2953-3783 PROVENTEX INC.	1992 04 22	Québec
2951-9642 PRO-ARBRE INC.	1992 04 22	Bedford
2953-3759 RACINE, CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.	1992 04 22	Québec
2952-0731 RÉNOVATIONS & TOITURES ACCEL INC.	1992 04 21	Joliette
2952-0228 RESTAURANT ANNAPURNA NEPALI INC.	1992 04 21	Montréal
2953-3247 RICHARD LAFORCE TRANSPORT & EXCAVATION INC.	1992 04 21	Richelieu
2953-3726 RODRIGUE CASTILLOUX INC.	1992 04 13	Gaspé
2953-3155 RUBAN VERT INC.	1992 04 21	Trois-Rivières
2952-6316 R.L.R. ÉLECTRIQUE INC.	1992 03 19	Baie-Comeau
2953-3734 SÉCHOIRS COWANSVILLE INC.	1992 04 14	Bedford
2951-9451 SECOURISME FORMATION (R.C.R) DE TROIS-RIVIÈRES MÉTRO INC.	1992 04 14	Trois-Rivières
2951-9980 SÉLECTION COULEUR D.C. INC.	1992 04 16	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2951-9949 LES SERVICES DE CALCUL TECHNIQUE DE L'ESTRIE (CALTEK) INC.	1992 04 16	Saint-François
2951-9972 LES SERVICES INFORMATIQUES BASE 32 INC.	1992 04 16	Saint-François
2952-6365 SOL EL COMMUNICATIONS INC.	1992 03 20	Montréal
2953-5093 SOLUNIX INC.	1992 04 24	Québec
2951-9808 SOMETRA INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9790 LES STUDIOS DU BOULEVARD DES ARTS INC.	1992 04 16	Montréal
2951-9840 S.T.C. SÉCURITÉ INC.	1992 04 16	Joliette
2953-4096 TAXI H. FORTIN INC.	1992 04 16	Roberval
2953-3478 TECHNOLOGIES DIRECTES PG INC. PG DIRECT TECHNOLOGIES INC.	1992 04 22	Québec
2953-3239 TRANSPORT C.A.B. INC.	1992 04 22	Québec
2951-9493 TRANSPORT NORMAND GRENIER INC.	1992 04 15	Terrebonne
2952-0780 LES TRICOTS G.T. INC.	1992 04 22	Montréal
2952-0053 UNIFORMES I.T.K. INC. I.T.K. UNIFORMS INC.	1992 04 16	Montréal
2952-0293 URGENCES MONTÉRÉGIE INC.	1992 04 21	Richelieu
2953-5309 VARIÉTÉS B.BELLES INC.	1992 04 24	Québec

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3763

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1364-9116 LES CONSTRUCTIONS G. DUCHESNE INC.	1975 07 28	1992 04 21	
1506-3332 LES ENTREPRENEURS EN PANTALONS DE QUALITÉ GARANTIE (1977) LTÉE	1977 09 07	1992 04 16	
1469-7668 LES ENTREPRISES FLORIAN JOLICOEUR INC.	1976 09 02	1992 04 16	
1510-0407 LES ENTREPRISES GILLES GRAVEL ET FILS LIMITÉE	1978 01 09	1992 03 20	
1466-8867 IMPORTATION ANDRÉ DUBOIS INC.	1976 07 16	1992 04 21	
1274-4744 MICHEL MARTEL INC.	1970 01 02	1992 04 21	
1635-1728 STUDIO DE COIFFURE UN HOMME, UNE FEMME INC.	1979 04 02	1992 04 16	BRONZAGE DADION INC.
1357-7671 VILLA DU VIEUX SAPIN INC.	1973 11 27	1992 04 01	
1507-2986 W. CUMMINGS INC.	1977 10 03	1992 04 16	

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3764

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2953-1563 CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE LTÉE	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE LTÉE 2947-0622 QUÉBEC INC.	1992 04 01	Montréal
2953-3379 CONSTRUCTION VALIÈRES & BOIVIN LTÉE	CONSTRUCTION VALIÈRES & BOIVIN LTÉE LES INVESTISSEMENTS GENICO LTÉE	1992 04 14	Laval

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2953-4138 DÉCORATION D'AMOURS INC.	DÉCORATION D'AMOURS INC. SIVAM INC.	1992 05 01	Rimouski
2953-3791 TRANSPORT PROVOST INC.	TRANSPORT PROVOST INC. TRANSPORT SALABERRY INC.	1992 04 25	Montréal
2953-4260 TRANSPORT SAVARD LTÉE	TRANSPORT SAVARD LTÉE BÉTON COMEAU INC. LES FONDATIONS BERNIER INC.	1992 05 01	Baie-Comeau

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3765

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2161-8814 2161-8814 QUÉBEC INC.	1983 10 28	1992 04 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
2633-4235 2633-4235 QUÉBEC INC.	1988 12 19	1992 04 21	de la dénomination sociale: CORPORATION ARRAKIS ARRAKIS CORPORATION
2635-5669 2635-5669 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1992 04 16	du district: Longueuil
2635-6089 2635-6089 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1992 04 16	1) de la dénomination sociale: ALAIN BONNEAU TÉLÉVISION INC. 2) du district: Iberville
2646-4743 2646-4743 QUÉBEC INC.	1989 05 19	1992 03 10	1) du district: Montréal 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
2731-5985 2731-5985 QUÉBEC INC.	1989 07 07	1992 04 22	du capital-actions
2745-3935 2745-3935 QUÉBEC INC.	1989 12 19	1992 04 15	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2755-3437 2755-3437 QUÉBEC INC.	1990 06 19	1992 04 15	du nombre des administrateurs: minimum: 5 maximum: 15
2845-5046 2845-5046 QUÉBEC INC.	1990 10 26	1992 04 16	de la dénomination sociale: GESTION RICHARD GAUTHIER INC.
2848-2594 2848-2594 QUÉBEC INC.	1990 12 19	1992 04 21	du capital-actions
2851-8991 2851-8991 QUÉBEC INC.	1991 03 12	1992 04 21	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS LAROCQUE & ROY INC.
2853-5607 2853-5607 QUÉBEC INC.	1991 02 22	1992 04 16	de la dénomination sociale: COUPELOUSE INC.
2854-1332 2854-1332 QUÉBEC INC.	1991 03 12	1992 04 16	de la dénomination sociale: IMPORTATIONS WWI INC.
2856-7048 2856-7048 QUÉBEC INC.	1991 05 02	1992 04 15	de la dénomination sociale: TRANSPORT CLAUDE DUROCHER INC.
2857-7575 2857-7575 QUÉBEC INC.	1991 05 07	1992 04 15	du district: Hull
2863-5027 2863-5027 QUÉBEC INC.	1991 08 30	1992 05 01	de la dénomination sociale: "SPORT-FIBRE DE VERRE" INC.
2864-5430 2864-5430 QUÉBEC INC.	1991 09 06	1992 04 15	du district: Saint-François
2864-9002 2864-9002 QUÉBEC INC.	1991 09 16	1992 04 21	de la dénomination sociale: GESTION MARCO BARIL INC.
2866-8044 2866-8044 QUÉBEC INC.	1991 10 09	1992 04 14	du district: Longueuil
2866-8051 2866-8051 QUÉBEC INC.	1991 10 09	1992 04 14	du district: Laval
2869-1707 2869-1707 QUÉBEC INC.	1991 12 03	1992 04 15	du district: Saint-François
2869-1715 2869-1715 QUÉBEC INC.	1991 12 03	1992 04 15	1) de la dénomination sociale: ENZYPORC INC. 2) du district: Frontenac

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2869-2697 2869-2697 QUÉBEC INC.	1991 12 11	1992 04 22	du district: Saint-Maurice
2869-9288 2869-9288 QUÉBEC INC.	1991 01 13	1992 04 22	de la dénomination sociale: GESTION LES QUATRE G. (1992) INC.
2945-8098 2945-8098 QUÉBEC INC.	1991 12 02	1992 04 23	1) de la dénomination sociale: MAXIMAT INC. 2) du capital-actions
2946-2801 2946-2801 QUÉBEC INC.	1991 12 13	1992 04 16	du district: Frontenac
2946-4641 2946-4641 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 04 23	1) de la.dénomination sociale: MAXIMAT GRANBY INC. 2) du capital-actions
2946-4690 2946-4690 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 04 15	du district: Frontenac
2946-5465 2946-5465 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 04 15	du district: Longueuil
2946-5721 2946-5721 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 04 14	du district: Mingan
2946-5762 2946-5762 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 04 21	du district: Rimouski
2946-5879 2946-5879 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 04 15	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE NETTOYAGE GRIME INC. 2) du district: Saint-François
2948-7188 2948-7188 QUÉBEC INC.	1992 02 24	1992 04 21	de la dénomination sociale:. GESTION BER. G. INC.
2948-8459 2948-8459 QUÉBEC INC.	1992 03 04	1992 04 21	du district: Frontenac
2948-9515 2948-9515 QUÉBEC INC.	1992 02 24	1992 04 21	de la dénomination sociale: KAMCO CONSTRUCTION INC.
2949-0869 2949-0869 QUÉBEC INC.	1992 03 04	1992 04 21	du district: Bedford
2950-1806 2950-1806 QUÉBEC INC.	1992 02 27	1992 04 15	de la dénomination sociale: VÊTEMENTS S.P.A.X. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2950-8371 2950-8371 QUÉBEC INC.	1992 03 18	1992 04 14	de la dénomination sociale: LIBRAIRIE BOULE DE NEIGE (1992) INC.
2950-9221 2950-9221 QUÉBEC INC.	1992 03 20	1992 04 14	de la dénomination sociale: MAINTENANCE F. MARQUIS INC.
2951-0807 2951-0807 QUÉBEC INC.	1992 03 25	1992 04 08	du capital-actions
2951-2837 2951-2837 QUÉBEC INC.	1992 03 30	1992 04 22	du district: Roberval
2951-2886 2951-2886 QUÉBEC INC.	1992 03 31	1992 04 21	de la dénomination sociale: LES EMBALLAGES DE LA BEAUCE INC.
1118-6749 ATELIERS PAUL LIMITÉE	1948 04 02	1992 04 10	de la dénomination sociale: 1118-6749 QUÉBEC INC.
2853-6548 BAR NIKITA INC.	1991 02 25	1992 04 14	de la dénomination sociale: BAR LAST CALL INC.
1848-6076 BAZIN, DUMAS, DUPRÉ, SORMANY, COMMUNICATEURS-CONSEILS INC.	1981 07 16	1992 04 10	de la dénomination sociale: BDDS COMMUNICATEURS-CONSEILS INC. BDDS COMMUNICATION CONSULTANTS INC.
2633-7758 BÉRARD & FISETTE (1986) INC.	1988 12 31	1992 04 13	de la dénomination sociale: 2633-7758 QUÉBEC INC.
2437-5214 BOUTIQUE CHARMANTE + INC.	1986 05 29	1992 04 15	de la dénomination sociale: 2437-5214 QUÉBEC INC.
2946-3361 BV MARITIME INC.	1991 12 13	1992 04 21	du capital-actions
2846-3651 CHAMPI-TÉMIS INC.	1990 12 17	1992 04 21	du capital-actions
2173-0361 LE COMMENSAL STE-CATHERINE INC.	1984 07 26	1992 04 15	de la dénomination sociale: 2173-0361 QUÉBEC INC.
1502-1686 COMPAGNIE DE MARBRE, CARREAU & TERRAZZO OLYMPIQUE LTÉE	1976 02 16	1992 04 15	de la dénomination sociale: 1502-1686 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2169-8469 COMPOSITION LAVAL LEMAY INC.	1984 05 04	1992 03 23	de la dénomination sociale: IMPRIMERIE LAVAL LEMAY INC.
2618-8938 CONSTRUCTION DEXTROM INC.	1988 05 20	1992 04 15	du capital-actions
2542-6941 LES CONSTRUCTIONS CYRILLE BOUCHARD INC.	1988 01 06	1992 04 13	de la dénomination sociale: LES FONDATIONS 3000 INC.
2865-4002 CONSTRUCTIONS DCL LTÉE	1991 10 01	1992 04 13	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DÉSOURDY 1949 INC.
1341-8611 LA CORPORATION DES VÊTEMENTS JEUNES DIMENSIONS	1973 10 12	1992 04 16	de la dénomination sociale: 1341-8611 QUÉBEC INC.
1220-3352 COSMÉTIQUES FRANCE-LAURE (1970) INC.	1970 11 09	1992 04 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
2166-9429 DÉPANNEUR MICHEL GAUDREAU INC.	1984 02 29	1992 04 21	du district: Terrebonne
2149-8845 D. LAMOTHE LTÉE	1982 12 31	1992 04 15	du capital-actions
2326-9418 ÉDITIONS G. VERMETTE INC.	1985 09 13	1992 04 10	1) de la dénomination sociale : ÉDITIONS VERMETTE INC. VERMETTE PUBLISHING INC. 2) du district: Longueuil 3) du capital-actions 4) des dispositions
1862-6374 ÉDOUARD BEAUCHESNE (1985) INC.	1982 10 27	1992 04 14	du capital-actions
2868-5212 LES ÉLEVAGES ST-NICOLAS INC.	1991 11 06	1992 04 21	de la dénomination sociale: ADMINISTRATION K.P.R. INC.
2439-1955 LES ENTREPRISES ATKINSON DU QUÉBEC INC.	1986 07 31	1992 03 16	du district: Montréal
1358-1525 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ ÉLECTRICO INC.	1974 07 26	1992 04 21	du district: Terrebonne
2952-4113 ENTREPRISES SERGE ET DANIELLE INC.	1992 03 16	1992 04 23	de la dénomination sociale: 2952-4113 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2951-2589 ÉPICERIE JEAN-FRANÇOIS LEBLANC INC.	1992 03 30	1992 04 03	de la dénomination sociale: GESTION JEAN-FRANÇOIS LEBLANC INC.
2646-7688 ESCOMPTES F.A.S.T. INC.	1989 05 29	1992 04 21	du district: Laval
2752-7308 GARDERIE LES PETITS LUTINS DE REPENTIGNY INC.	1990 03 27	1992 03 20	de la dénomination sociale: CENTRE ÉDUCATIF LE PINCEAU MAGIQUE INC.
2542-6925 LES GAZONS TOULOUSE LTÉE	1988 01 06	1992 04 16	du district: Québec
2845-4965 GESTION CLEB INC.	1990 10 26	1992 04 21	1) de la dénomination sociale: MAGNAT PRIVILÈGE INC. 2) du capital-actions
2526-5810 GESTION GIBEAU & GOUPIL INC.	1987 05 29	1992 04 16	de la dénomination sociale: SERVICES IMMOBILIERS RÉJEAN GIBEAU INC.
2618-0257 GESTION J. SOUCY INC.	1988 06 10	1992 04 16	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 9
2334-4245 GESTION T.D.G.H. INC.	1986 01 29	1992 04 15	du capital-actions
2950-0212 LE GRAND CHÂTEAU DU CUIR BSC INC.	1992 02 24	1992 04 16	de la dénomination sociale: LE GRAND CHÂTEAU DU CUIR BFC INC.
2646-2556 GROUMON INC.	1989 05 16	1992 04 21	du district: Montréal
1252-4880 GROUPE DESSAU LTÉE	1970 07 06	1992 04 15	du capital-actions
1510-3898 LE GROUPE KEBECSON INC.	1978 01 23	1992 04 16	du capital-actions
2417-1993 LE GROUPE URBICO INC.	1986 06 10	1992 04 21	du capital-actions
1167-7424 INDUSTRIE DE L'AIGUILLE LTÉE	1968 10 18	1992 04 23	de la dénomination sociale: CLAUDE GAGNON ÉQUIPEMENTS LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2862-6885 INTER CITÉ INVESTIGATION INC.	1991 08 08	1992 03 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1852-9784 LES JARDINS DE LA LIÈVRE INC.	1981 12 07	1992 04 21	du district : Montréal
2325-6993 LACHAPELLE, MARTINEAU, BOSSÉ INC.	1985 08 20	1992 04 16	de la dénomination sociale: CENTRE CANIN BENJI INC.
2331-7613 LES LAINAGES VICTOR LTÉE	1985 12 05	1992 04 22	du capital-actions
1133-9926 LUCIEN LARIVÉE INCORPORÉE	1953 12 09	1992 04 15	du capital-actions
1344-8972 MARC BLONDEAU INC.	1925 04 04	1992 04 24	du capital-actions
1468-4948 LES MARCHANDS P.A.S. INC.	1976 07 16	1992 04 21	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2329-9274 MULTI-COSMÉTIQUES LTÉE	1985 11 07	1992 04 21	du district: Terrebonne
2945-7009 NOURRITURE DES ANNÉES 2000 INC.	1991 11 28	1992 04 21	1) de la dénomination sociale: FERME DUVALIER INC. 2) du district: Trois-Rivières
1113-2750 PEEL PUB INC.	1961 10 12	1992 04 14	1) de la dénomination sociale: 1113-2750 QUÉBEC INC. 2) du capital-actions
2849-9507 PEINTURE PRESTIGE INC.	1991 02 06	1992 04 10	de la dénomination sociale: LES CONCEPTS IDÉCOM INC.
2948-2031 LE PERMANENT COMMERCIAL - MONTRÉAL INC.	1992 01 31	1992 04 22	de la dénomination sociale: LE PERMANENT RÉFÉRENCES INC.
2422-5419 PNEUS ET PIÈCES D'AUTO R. BOUTIN INC.	1986 12 02	1992 04 15	1) de la dénomination sociale: R. BOUTIN INC. 2) du district: Beauce 3) du capital-actions 4) des dispositions 5) du nombre des administrateurs : minimum: 1 maximum: 7

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2621-6077 POISSONNERIE SENNETERRE LTÉE	1988 08 24	1992 04 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2853-1218 PRÉCITECH INC.	1991 02 12	1992 03 16	de la dénomination sociale: FONDERIE CERAMTECH INC.
2845-2050 LES PRODUCTIONS FOU RIRE INC.	1990 10 19	1992 04 21	du district: Montréal
2858-1882 PRO-SARO INC.	1991 05 21	1992 04 14	de la dénomination sociale: INDUSTRIES SARO INC.
2758-3053 RADIO-ONDE INC.	1990 07 11	1992 04 24	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1856-4971 RELIURE TRAVACTION INC.	1982 03 31	1992 04 21	1) de la dénomination sociale: GESTION DOSTERT-LAUZON INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 12
2164-8670 RÉPAROPTIQUE INC.	1984 01 20	1992 03 25	du district: Joliette
2945-0996 RE/MAX ACTION (1991) INC.	1991 11 13	1992 04 14	1) de la dénomination sociale: 2945-0996 QUÉBEC INC. 2) du capital-actions 3) des restrictions à l'activité
2746-3991 SALON D'ESTHÉTIQUE VISA BEAUTÉ INC.	1990 02 16	1992 04 24	1) de la dénomination sociale: GESTION MARIE LUCE POULIN INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2427-1439 SERVICES PÉTROLIERS TREMBLAY & MOREL INC.	1986 12 12	1992 04 14	de la dénomination sociale: SERVICES PÉTROLIERS MOREL INC.
2750-3259 SKATE PARC DE LA BOUTIQUE DU SKATE INC.	1990 03 15	1992 04 24	de la dénomination sociale: 2750-3259 QUÉBEC INC.
1114-4086 TOMASSO CORPORATION	1958 12 15	1992 04 16	du capital-actions
2154-1180 TRANSPORT JULES LANGLAIS INC.	1983 04 26	1992 04 21	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2551-8341 TRANSPORT PILOTE & LAFORGE INC.	1988 05 16	1992 04 21	de la dénomination sociale : TRANSPORT PILOTE & FILS INC.
1350-1051 TRANSPORT SAMSON INC.	1973 11 28	1992 04 21	du district : Laval
2853-6415 VEGEBEC INC.	1991 02 26	1992 03 19	du capital-actions
2862-7958 YANG CHENG COMMERCE INC.	1991 08 09	1992 04 13	du district : Montréal

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3766

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2952-9948 DUMONT VINS & SPIRITUEUX INC. DUMONT WINE & SPIRITS INC.	Fusion	1992 04 01	1992 04 22

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3767

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2953-0797 ACTION REPENTIGNOISE DE BOISEMENT POUR LA REVALORISATION DE L'ENVIRONNEMMENT	1992 04 21	28, Place Rupert, Repentigny
2952-9690 L'AMICALE DU MANOIR DE CAROLINE	1992 04 22	280, rue Belzile, Rimouski
2953-4088 ASSOCIATION BROMONTOISE DE CONSERVATION ENVIRO-FAUNIQUE INC.	1992 04 21	1617, Shefford, (A.B.C.) Bromont

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2953-4054 ASSOCIATION DE TRANSPORT A I T C	1992 04 21	1575, du Souvenir, bureau 106, Laval
2953-3973 ASSOCIATION DES ATELIERS DE RÉPARATION D'AUTOMOBILES DE QUÉBEC (AARAQ) INC.	1992 04 23	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy
2953-3114 ASSOCIATION DES BARS, RESTAURANTS ET COMMERCES D'HÔTELLERIE D'ALMA INC.	1992 04 21	100, rue St-Joseph sud, Alma
2953-3692 ASSOCIATION DES COUPEURS DE BOIS LAC-ST-JEAN INC.	1992 04 21	421, rue Turgeon, Hébertville
2952-9666 L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DES ÎLES INC.	1992 04 22	8, boulevard des Îles, Port-Cartier
2953-4070 ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU MALADE ÉMOTIONNEL (BAIE-COMEAU) INC.	1992 04 21	2650, boulevard Laflèche, Baie-Comeau
2953-4229 ASSOCIATION DES VILLÉGIATEURS DU LAC MOISEAU	1992 04 23	Thurso
2953-4286 ASSOCIATION FAMILLES SAN DONATESI INC. ASSOCIAZIONE FAMIGLIE SAN DONATESI INC.	1992 04 24	2605, rue Tadoussac, Duvernay
2953-4302 ATELIER DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN INFO-VIDÉO URBAINE (A.R.D.I.V.U.)	1992 04 24	960, Henri-Bourassa est, Montréal
2953-0821 L'AUTO-RETOUR INC. RIDE BACK INC.	1992 04 22	440, rue Ste-Antoine est, Montréal
2953-0862 L'AUTRE THÉÂTRE THE OTHER THEATRE	1992 04 22	5111, rue St-Denis, app. 1, Montréal
2952-9674 CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE CULTURE ÉGYPTIENNES (CDCE) EGYPTIAN CULTURAL AND DOCUMENTATION CENTER (ECDC)	1992 04 22	2460, rue Paton, Saint-Laurent
2953-3262 CENTRE DE LOISIRS ENTRE-NOUS DE LAVAL POUR HANDICAPÉS ET PERSONNES AGÉES	1992 04 22	1285, boulevard Arthur Sauvé, Laval Ouest
2953-4245 LE CLUB DE RAQUETTEURS LE BELVÉDÈRE DE LONGUEUIL INC.	1992 04 23	780, boulevard Nobert, app. 6, Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2953-4278 CLUB LES DOIGTS DE FÉES DE PIERREFONDS	1992 04 23	13850, boulevard Gouin ouest, Pierrefonds
2953-0920 CLUB RÉCRÉATIF DE BACK BAY BACK BAY RECREATION CLUB	1992 04 23	365, boulevard Saint-Joseph, Hull
2953-0912 COLLECTIF RÉGIONAL POUR L'INCITATION À LA POURSUITE DES ÉTUDES (CRIPE)	1992 04 23	Sherbrooke
2953-3494 COMITÉ CLIN D'OEIL À L'ENVIRONNEMENT INC.	1992 04 22	7489, rue des Grèbes, Charny
2953-3742 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE ST-FRANÇOIS DE PABOS INC.	1992 04 22	Saint-François de Pabos
2953-4781 LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT ET D'ÉCOLOGIE DE RACINE ET DE BROMPTON GORE	1992 04 23	136, Route 222, Racine
2953-3288 COMITÉ LOCAL DE PRÉVENTION DU CRIME DE THETFORD MINES & BLACK LAKE	1992 04 22	160, boulevard Caouette sud, Thetford Mines
2952-9658 LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE LE HOOLIGAN MAGIQUE DE MONTRÉAL	1992 04 22	620, rue de l'Épée, Outremont
2952-8205 CORPORATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DES RÉSURGENCES	1992 04 22	231, des Dolines, Boischatel
2953-4104 CORPORATION DE SERVICE DU VIEUX COLLÈGE INC.	1992 04 21	129, avenue Louisbourg, Bonaventure
2952-6373 CORPORATION DES LOISIRS ET FÊTES DU CENTRE-VILLE DE DRUMMONDVILLE INC.	1992 04 21	150, rue Hériot, bureau C, Drummondville
2953-4310 CORPORATION DU CAMPING D'EAU CLAIRE	1992 04 24	Auclair
2953-0888 LA CORPORATION DU CENTRE DU SABLON	1992 04 23	Laval
2953-0946 CORPORATION S.O.S. CHEVREUIL DE SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE	1992 04 23	1004, Rang 10, Saint-Jean-de-la-Lande
2952-9641 ENTRAIDE DIABÉTIQUE BAS ST-LAURENT INC.	1992 04 21	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2952-9559 L'ÉQUIPE DES CONCESSIONNAIRES VALROUMOS LTÉE	1992 04 21	23, Route 111 ouest, Amos
2952-9716 FESTIVAL DE VOITURES ANCIENNES MODIFIÉES DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU	1992 04 22	16, Besset, Saint-Mathias-sur-Richelieu
2868-7580 FONDATION BESOIN DE VOUS CARDIOLOGIE INFANTILE	1992 04 22	Pointe-Calumet
2952-9724 FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS	1992 04 22	8700, boulevard Champlain, LaSalle
2953-4203 FONDATION DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU GRANIT	1992 04 23	Lac-Mégantic
2953-0904 HALTE-PARENTS DE LA VALLÉE	1992 04 23	5, rue de la Vallée, Grande-Vallée
2953-3874 LE HAVRE DES GLACES	1992 04 23	2390, rue Boissinot, Québec
2953-5374 JUNIART INTERNATIONAL INC.	1992 04 24	1432, des Rondeaux, Charlesbourg
2952-9682 LAMES ARGENTÉES DE MONTRÉAL INC. MONTRÉAL SILVER BLADES INC.	1992 04 22	1789, rue Braille, Longueuil
2953-5283 LIGUE DE BASEBALL SENIOR QUÉBEC MÉTRO	1992 04 24	1618, de l'Hospitalité, Ancienne-Lorette
2953-0938 MAISON DES JEUNES DU PAYS FIN	1992 04 23	Saint-Janvier
2952-9757 POMMES EN FÊTE	1992 04 23	159, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache
2953-0854 SCHOLASTIQUE LES VUES	1992 04 22	4078, avenue de Chateaubriand, Montréal
2953-4252 LES SERVICES DE GARDE DES MOULINS INC.	1992 04 23	Lachenaie

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2953-0474 LA SOCIÉTÉ DES DAMES PHILOPTOCHOS DE L'ÉGLISE ORTHODOXE GRECQUE HOLY CROSS - LAVAL THE GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCHOS SOCIETY OF HOLY CROSS CHURCH - LAVAL	1992 04 22	4865, du Souvenir, Chomedey
2953-4062 SOCIÉTÉ DES RELATIONNISTES POLICIERS DU QUÉBEC	1992 04 21	1701, rue Parthenais, bureau C 7.11, Succ. "C", Montréal
2953-0896 TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE ROSEMONT	1992 04 23	5675, rue Lafond, Montréal

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3768

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2418-5357 CONSEIL ÉCONOMIQUE CHAUDIÈRE-LAPORTE INC.	1986 09 30	1992 04 24	1) de la dénomination sociale : CONSEIL ÉCONOMIQUE DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE INC. 2) du nombre des administrateurs : 16
2170-0778 LA CORPORATION CULTURELLE DE FRAMPTON	1984 07 19	1992 04 23	des objets
1228-6811 LA CORPORATION DU FOYER D'ACCUEIL DE MATANE LTÉE	1967 07 13	1992 04 21	de la valeur des biens immobiliers
1260-2694 FONDATION DU CLUB ST LAURENT KIWANIS DE MONTRÉAL INC. KIWANIS CLUB ST LAWRENCE OF MONTRÉAL FOUNDATION INC.	1960 08 26	1992 04 22	de la dénomination sociale : FONDATION DU CLUB KIWANIS SAINT-LAURENT DE MONTRÉAL INC.
2431-9295 REGROUPEMENT DES ENTREPRISES PAYSAGISTES CERTIFIÉES DE L'ASSOCIATION PAYSAGE QUÉBEC	1987 04 09	1992 04 21	1) de la dénomination sociale : L'ASSOCIATION DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC INC. 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs : 9

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2547-1897 THÉÂTRE DE L'HARMATTAN	1988 03 28	1992 04 22	1) du siège social : 417, rue St-Pierre, bureau 406, Montréal 2) des objets
2620-7027 UNION DES RÉFUGIÉS GHANAENS DU QUÉBEC	1988 07 18	1992 04 24	de la dénomination sociale : ASSOCIATION GHANÉENNE CANADIENNE INC.

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3769

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution (Article 28)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1114-5612 1114-5612 QUÉBEC INC.	1945 04 24	1992 04 13
1276-6762 1276-6762 QUÉBEC INC.	1966 03 25	1992 04 14
1311-8799 1311-8799 QUÉBEC INC.	1958 08 04	1992 04 14
1637-6089 1637-6089 QUÉBEC INC.	1979 07 12	1992 04 14
1640-1960 1640-1960 QUÉBEC INC.	1979 11 01	1992 04 21
2168-1168 2168-1168 QUÉBEC INC.	1984 03 28	1992 04 21
2169-2397 2169-2397 QUÉBEC INC.	1984 04 24	1992 04 13
2313-1204 2313-1204 QUÉBEC INC.	1984 11 28	1992 04 13
2314-9412 2314-9412 QUÉBEC INC.	1985 02 14	1992 04 21
2321-2756 2321-2756 QUÉBEC INC.	1985 05 21	1992 04 14
2321-5502 2321-5502 QUÉBEC INC.	1985 05 27	1992 04 14

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2324-7737 2324-7737 QUÉBEC INC.	1985 08 02	1992 04 14
2324-9493 2324-9493 QUÉBEC INC.	1985 08 07	1992 04 13
2325-1887 2325-1887 QUÉBEC INC.	1985 08 09	1992 04 22
2326-3973 2326-3973 QUÉBEC INC.	1985 09 06	1992 04 14
2331-4883 2331-4883 QUÉBEC INC.	1985 12 04	1992 04 13
2433-1969 2433-1969 QUÉBEC INC.	1987 02 23	1992 04 14
2435-0597 2435-0597 QUÉBEC INC.	1986 03 24	1992 04 21
2435-3377 2435-3377 QUÉBEC INC.	1986 04 02	1992 04 21
2439-2300 2439-2300 QUÉBEC INC.	1986 08 04	1992 04 14
2524-1365 2524-1365 QUÉBEC INC.	1987 04 06	1992 04 21
2524-2298 2524-2298 QUÉBEC INC.	1987 04 08	1992 04 13
2525-3766 2525-3766 QUÉBEC INC.	1987 05 05	1992 04 14
2525-4863 2525-4863 QUÉBEC INC.	1987 05 07	1992 04 14
2526-0274 2526-0274 QUÉBEC INC.	1987 05 20	1992 04 22
2527-1438 2527-1438 QUÉBEC INC.	1987 06 16	1992 04 21
2527-1446 2527-1446 QUÉBEC INC.	1987 06 16	1992 04 21
2531-1853 2531-1853 QUÉBEC INC.	1987 10 01	1992 04 13
2532-2744 2532-2744 QUÉBEC INC.	1987 10 30	1992 04 14
2535-6163 2535-6163 QUÉBEC INC.	1987 05 29	1992 04 13
2538-3795 2538-3795 QUÉBEC INC.	1987 08 20	1992 04 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2543-3103 2543-3103 QUÉBEC INC.	1987 12 11	1992 04 14
2543-3426 2543-3426 QUÉBEC INC.	1987 12 11	1992 04 14
2545-5817 2545-5817 QUÉBEC INC.	1988 02 19	1992 04 21
2547-0626 2547-0626 QUÉBEC INC.	1988 03 17	1992 04 21
2547-2382 2547-2382 QUÉBEC INC.	1988 01 21	1992 04 13
2548-0401 2548-0401 QUÉBEC INC.	1988 02 03	1992 04 14
2550-3467 2550-3467 QUÉBEC INC.	1988 03 11	1992 04 14
2551-2492 2551-2492 QUÉBEC INC.	1988 05 01	1992 04 13
2627-4357 2627-4357 QUÉBEC INC.	1988 10 24	1992 04 21
2630-3578 2630-3578 QUÉBEC INC.	1988 11 04	1992 04 14
2631-3668 2631-3668 QUÉBEC INC.	1988 12 15	1992 04 13
2635-3839 2635-3839 QUÉBEC INC.	1988 12 28	1992 04 13
2732-6586 2732-6586 QUÉBEC INC.	1989 06 12	1992 04 13
2732-9549 2732-9549 QUÉBEC INC.	1989 06 21	1992 04 13
2734-9380 2734-9380 QUÉBEC INC.	1989 08 17	1992 04 14
2735-9298 2735-9298 QUÉBEC INC.	1989 08 31	1992 04 13
2740-2700 2740-2700 QUÉBEC INC.	1989 11 29	1992 04 14
2744-7317 2744-7317 QUÉBEC INC.	1989 12 07	1992 04 13
2744-9040 2744-9040 QUÉBEC INC.	1989 12 12	1992 04 21
2747-3255 2747-3255 QUÉBEC INC.	1990 01 15	1992 04 14

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2747-3982 2747-3982 QUÉBEC INC.	1990 01 18	1992 04 14
2750-1600 2750-1600 QUÉBEC INC.	1990 03 12	1992 04 13
2858-1098 2858-1098 QUÉBEC INC.	1991 05 16	1992 04 13
2859-0545 2859-0545 QUÉBEC INC.	1991 07 01	1992 04 14
2862-8899 2862-8899 QUÉBEC INC.	1991 08 19	1992 04 14
2862-8907 2862-8907 QUÉBEC INC.	1991 08 19	1992 04 14
2862-8915 2862-8915 QUÉBEC INC.	1991 08 19	1992 04 14
2862-8923 2862-8923 QUÉBEC INC.	1991 08 19	1992 04 14
1843-1429 ADMINISTRATION GILOR, INC.	1981 02 09	1992 04 14
1229-5424 ADRIEN LAUZON INC.	1964 04 08	1992 04 13
2314-0445 AGENCE DE SERVICES B.B.D.T. INC.	1984 12 19	1992 04 13
2847-8287 ALIMENTATION J.C.R. INC.	1990 12 13	1992 04 21
2528-9505 LES ALIMENTS COBI DU QUÉBEC INC.	1987 08 06	1992 04 21
1505-5221 ALIR INC.	1976 11 03	1992 04 21
1855-7389 AMÉLIORA-TEXTE INC.	1982 03 09	1992 04 14
1641-1415 AMEUBLEMENT GRÉGOIRE & LAJEUNESSE INC.	1980 01 25	1992 04 13
1232-0073 AMHERST BUILDING CORPORATION	1950 01 30	1992 04 22
1850-6436 ANSELME PAQUET INC.	1981 09 23	1992 04 14
2528-8937 LES APPAREILS INTERNATIONAUX ISOFRAME INC.	1987 08 05	1992 04 13
1854-9204 ART MITISSE	1982 02 11	1992 04 14

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1858-9812 ASSOCIATION DE CROSSE DE LONGUEUIL INC.	1982 06 07	1992 04 13
2754-9286 L'ASSOCIATION DE PLANCHE À ROULETTES DE MONT-JOLI	1990 06 19	1992 04 13
2739-9625 L'ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES DU PLATEAU DES DOMINICAINES (PHASE I) INC.	1989 11 24	1992 04 13
2758-8169 ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES GESTION URBAG INC.	1990 08 13	1992 04 22
2736-3514 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC NAPOLÉON ET LEUR CONJOINT	1989 08 05	1992 04 14
2537-9124 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET RÉSIDENTS DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ MONTCALM (A.P.R.T.N.O.M.)	1987 08 18	1992 04 14
2170-6858 ATELIER DE PRODUCTION CONCEPTUELLE BRANKO, LTÉE	1984 05 24	1992 04 13
2152-7478 ATELIER DENIS PIERRE INC.	1983 03 28	1992 04 13
2621-1847 ATELIERS TRANS-FORM INC.	1988 08 03	1992 04 14
1338-9051 AUBERGE LE VICOMTE DE LAVAL INC.	1973 08 24	1992 04 14
2525-3436 AUTO ÉLÉGANTE LA-RAS INC.	1987 05 04	1992 04 14
2414-3026 AUTO L. BOUCHARD INC.	1986 03 26	1992 04 13
1196-6728 LES AUTOMOBILES GILLES TOUGAS INC.	1964 10 16	1992 04 22
2553-1286 BALLE-MOLLE FÉMININE RIVIÈRE-NORD	1988 05 24	1992 04 21
1642-7981 LES BERGERS ABITIBIENS INC.	1980 04 21	1992 04 21
1476-5333 BIJOUTERIE PAUL FORTIER INC.	1977 04 13	1992 04 13
2642-0190 BOULANGERIES WESTON QUÉBEC INC.	1989 04 14	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2423-9139 BOUTIQUE SUAVE INC.	1986 11 10	1992 04 21
2627-7889 BRIL-VITRE ENTRAIDE DU TROISIÈME ÂGE	1988 11 02	1992 04 22
1477-4764 LE CAFÉ CHRÉTIEN DE VILLE-MARIE INC.	1977 05 10	1992 04 21
2326-6372 CAFÉTÉRIA BENOIT LTÉE	1985 09 06	1992 04 14
2160-5183 CAMILLE LEPAGE TRANSPORT INC.	1983 10 04	1992 04 14
2323-0642 CAMIONNAGE A.P.G. INC.	1985 06 25	1992 04 13
2150-9971 CARNAVAL LA GIBOULÉE - BEAUHARNOIS INC.	1983 02 04	1992 04 14
2324-4130 CENTRE ADO BUCK	1985 10 29	1992 04 14
1510-0290 CENTRE AUDIO J.B. INC.	1978 01 05	1992 04 14
1246-9979 CERCLE SOCIAL DES EMPLOYÉS DE L'HÔPITAL MARIE CLARAC	1971 05 12	1992 04 13
2416-6449 CHAUSSURES KOALA INC.	1986 05 27	1992 04 13
2638-1152 LE CIRCUIT PRO INC.	1989 03 13	1992 04 13
1367-2316 CLAUDE TARDIF INC.	1974 03 12	1992 04 14
1364-6484 CLÉMENT RICARD & FILS INC.	1975 07 15	1992 04 14
2526-5323 CLINIQUE OPTO F.B.C. INC.	1987 06 01	1992 04 14
2551-6550 CLUB CYCLOS-BALADEURS INC.	1988 05 04	1992 04 13
2436-9878 LE CLUB DE PLACEMENT RÉ-ACTION INC.	1986 05 12	1992 04 14
2637-2680 CLUB DE SKATE BOARD DE BEAUPORT INC.	1989 02 16	1992 04 13
2642-6544 CLUB LAPINS FLEUR DE LYS	1989 03 30	1992 04 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1288-5810 CLUB PARADIS SAUVAGE INC.	1952 02 03	1992 04 13
1858-3765 CLUB SOCIAL DES PATROUILLEURS DE SHERBROOKE	1982 06 11	1992 04 14
1333-3802 CLUB SPORTIF TRANS-MONTAGNES INC.	1971 12 01	1992 04 21
1243-7976 CLUB TÊTE DE CASTOR INC.	1969 02 06	1992 04 14
2545-6443 COLICOM QUÉBEC INC.	1988 02 24	1992 04 22
2536-3722 COMITÉ DE CITOYENS ET DE CITOYENNES POUR ÉTUDE D'IMPACTS À SAINTE-ANNE-DU-LAC	1987 07 29	1992 04 13
1475-7793 COMITÉ LOGEMENT MONTRÉAL-NORD	1977 09 26	1992 04 14
1187-4815 LA COMPAGNIE AMIT LTÉE	1968 06 06	1992 04 13
2858-3243 CONCIERGERIE MOBILE DC INC.	1991 05 24	1992 04 13
2850-1427 CONFECTIONS NEAT MADE INC.	1990 12 31	1992 04 13
2545-8217 CONGRÈS UNION MONDIALE 89 INC.	1988 03 01	1992 04 13
2630-7546 CONSTRUCTION C.M. DOIRON INC.	1988 12 01	1992 04 13
1641-4260 CONSTRUCTION M.N. INC.	1980 02 07	1992 04 13
2524-1597 CONSTRUCTION PELUCA INC.	1987 04 06	1992 04 13
2640-6421 CONSTRUCTIONS ARBOUR ET FORGET INC.	1989 03 16	1992 04 21
1461-8680 LES CONSTRUCTIONS SARTIGAN INC.	1976 01 16	1992 04 13
2310-8392 LES CONTRÔLES J.A.F. INC.	1984 10 02	1992 04 14
2417-2181 CONTRÔLE; CLINIQUE D'INTERVENTION EN PSYCHOTHÉRAPIE DE KNOWLTON INC.	1986 06 02	1992 04 13
2433-9699 CORDONNERIE TIC TAC TOC INC.	1985 11 28	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1264-8762 CORPORATION D'ÉLECTRICITÉ DE LA RIVIÈRE HALL	1969 07 24	1992 04 13
2740-2445 CORPORATION HISPANO-QUÉBÉCOISE D'INTÉGRATION CULTURELLE ET SOCIALE	1989 12 11	1992 04 14
1259-7142 CORPORATION MANUFACTURIÈRE DE BLOUSES VIVIAN LANE	1945 12 27	1992 04 21
2740-4862 "COURS-CONCOURS RÉALISE TON PROJET" INC.	1990 01 05	1992 04 22
2632-2909 CRÉATIONS LE LAN INC.	1988 11 29	1992 04 21
2166-6151 LES CUIRS CHÂTEAU D'EAU INC.	1984 02 21	1992 04 21
2645-4967 CUISINISTE MICHEL BOUTHILLETTE INC.	1989 04 28	1992 04 21
2333-2935 DÉPANNEUR LEMIRE INC.	1986 01 08	1992 04 21
2747-6191 DISTRIBUTION JACQUES RICHER INC.	1990 01 19	1992 04 21
1214-4044 DISTRIBUTIONS LAUBER INC.	1971 04 30	1992 04 22
1647-3506 DOLIMI INC.	1980 08 29	1992 04 14
1284-4155 DOUZE SEIZE STANLEY INC.	1954 04 02	1992 04 14
1503-2667 DRAPERIE DELVIC INC.	1976 04 29	1992 04 21
2534-7279 D.P. IMPORT EXPORT INC.	1987 04 30	1992 04 13
1266-0312 ÉCOLE DE HOCKEY LONGUEUIL INC.	1971 09 16	1992 04 13
1630-8934 ÉCOLOGIE SAGE INC.	1978 10 27	1992 04 13
1125-0289 ECONOMIC ELEVATOR COMPANY LTD.	1964 01 21	1992 04 14
2158-9452 LES ÉCURIES DR. MARC LANDRY INC.	1983 08 11	1992 04 14
2734-1619 EDDYCAM INC.	1989 07 26	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2434-0291 ÉLECTRO-VENNE INC.	1985 12 18	1992 04 13
2151-9160 ENTREPRENEUR D'ÉLECTRICITÉ A.S.C. INC.	1983 03 01	1992 04 22
2530-6366 ENTREPRISE PIERRE & LISE LASALLE INC.	1987 09 18	1992 04 14
2622-0418 LES ENTREPRISES CHAO ACTUEL INC.	1988 06 15	1992 04 14
1125-1303 LES ENTREPRISES CUTTING (QUÉBEC) LIMITÉE	1962 09 05	1992 04 14
1468-1266 ENTREPRISES DE GESTION M. BEAULIEU INC.	1976 06 29	1992 04 13
1481-0659 LES ENTREPRISES DELIPA INC.	1975 11 25	1992 04 13
1266-6202 LES ENTREPRISES GÉNÉRALES ST-HYACINTHE LTÉE	1961 02 08	1992 04 13
1850-6295 LES ENTREPRISES MARCEL SAVARD INC.	1981 09 23	1992 04 14
1370-9415 LES ENTREPRISES MAURICE BOUFFARD INC.	1975 01 13	1992 04 21
1259-8926 ENTREPRISES MOR-WAL INC.	1956 05 14	1992 04 13
2636-9371 LES ENTREPRISES NIMAX INC.	1989 02 01	1992 04 21
2434-6165 LES ENTREPRISES PROFESSIONNELLES AVANT-GARDE P.A.G. INC.	1986 03 10	1992 04 13
1478-8905 LES ENTREPRISES P. JANSON INC.	1977 06 22	1992 04 21
1210-2521 LES ENTREPRISES R.I.E. INC.	1964 04 20	1992 04 14
2421-5543 LES ÉQUIPEMENTS LAGACÉ INC.	1986 10 30	1992 04 14
2323-6185 ETCETERA G.L. INC.	1985 07 05	1992 04 22
1119-0386 EXCEL SERVICE INC.	1965 08 25	1992 04 14
2412-7565 L'EXPERT DU RALENTISSEUR J.L.J. INC.	1986 02 26	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2412-4257 EXPLORATIONS GOLD FINCH INC.	1986 02 20	1992 04 21
1646-9215 FERME BEAU-VEAU INC.	1980 08 01	1992 04 14
1848-8304 LES FERMES J.G.M. RIENDEAU INC.	1981 07 28	1992 04 22
2638-0733 FÊTE DU CENTENAIRE DE LA VILLE DE BUCKINGHAM	1989 03 13	1992 04 21
2642-5363 FÊTES CENTENAIRE ST-DÉSIRÉ DU LAC NOIR INC.	1989 03 29	1992 04 21
2539-1541 FÊTES DU CENTENAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE D'ARTHABASKA INC.	1987 09 18	1992 04 13
2429-9380 FONDATION DES CHUTES COULONGE INC.	1987 03 05	1992 04 14
2163-2419 FONDATION MIRCEA ANDRIESANU	1984 02 24	1992 04 21
2436-8433 FOURRURES I.B.S. INC.	1986 05 08	1992 04 13
2625-6263 LES FOYERS BEAUBIEN LTÉE	1988 08 24	1992 04 13
1229-8956 FRANK A. NORMAN INC.	1956 04 20	1992 04 21
2632-2511 FRUITERIE JOLICOEUR INC.	1988 11 25	1992 04 14
1131-0539 GALERIE DU TAPIS INC.	1962 07 24	1992 04 21
1641-4724 GALERIE D'ART LE COLLECTIONNEUR INC.	1980 02 08	1992 04 14
2169-0342 GARAGE N.R.H. INC.	1984 04 13	1992 04 21
1476-0367 GASTON RANCOURT INC.	1977 03 29	1992 04 13
1624-9450 GÉRARD MONTPETIT INC.	1978 03 30	1992 04 22
2412-1899 GÉRARD SOREL INC.	1986 02 14	1992 04 22
2318-2306 GESTION ACTIVIE-PLUS INC.	1985 03 25	1992 04 14

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1844-0321 GESTION BOURGEOISIE INC.	1981 03 05	1992 04 13
2840-2485 GESTION CAROLE LECLERC INC.	1990 09 13	1992 04 14
2636-1493 GESTION ÉGIDE ARCHAMBAULT INC.	1989 01 19	1992 04 13
2640-1646 GESTION F.R.A. - MIL INC.	1989 03 07	1992 04 21
2540-6893 GESTION GILLES BOURRET INC.	1987 11 06	1992 04 13
2553-6194 GESTION IMMOBILIÈRE BERLEMI INC.	1988 06 06	1992 04 22
2636-6971 GESTION IMMOBILIÈRE D.D.P. INC.	1989 02 01	1992 04 13
1642-1398 LES GESTIONS JEAN-GUY DAVID INC.	1981 01 27	1992 04 21
2315-1988 GESTION MICHELLE BERNIER INC.	1985 01 15	1992 04 21
1844-0313 GESTION PAYSANNE INC.	1981 03 05	1992 04 13
2160-4855 GESTION PROGAM INC.	1983 09 22	1992 04 14
2438-9934 GESTION QUATRE-VINGT-SIX INC.	1986 07 24	1992 04 14
1638-8811 GESTION SYLGUYAN INC.	1979 09 17	1992 04 14
2434-4814 GESTION S. DAUPHIN INC.	1986 02 13	1992 04 13
2320-8960 GESTION VICTORIN BLONDEAU INC.	1985 05 13	1992 04 14
1348-3094 GRÉGOIRE FONTAINE LTÉE	1973 11 29	1992 04 13
2843-4710 GROUPE MANUFACTURIER CLM INC.	1990 11 15	1992 04 14
2428-7013 LES GUIDES DE LA RIVIÈRE MATAPÉDIA INC.	1987 01 21	1992 04 13
1861-1913 HABITATION POUR FEMMES EN DIFFICULTÉS, ST-HYACINTHE	1982 09 20	1992 04 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2622-7124 HYDRAULITECH INC.	1988 07 04	1992 04 14
1266-6897 HYMOR ET ASSOCIÉS LTÉE	1961 03 30	1992 04 21
2420-4695 LES IMMEUBLES 77 FRASER (RDL) INC.	1986 09 24	1992 04 13
2748-2389 IMMEUBLES EXPERTS L.O.Y. INC.	1990 02 01	1992 04 14
2433-5218 LES IMMEUBLES ROBERT CHAUSSÉ INC.	1987 03 03	1992 04 14
2738-3918 IMPORT-EXPORT DEJUNO INC.	1989 09 11	1992 04 13
1640-7025 INDUSTRIES PALMAR INC	1979 12 31	1992 04 14
2415-5848 INFLAMEX INC.	1986 04 16	1992 04 14
2863-8997 INFO SYSTÈME PROTEC LTÉE	1991 09 10	1992 04 21
2539-4263 INTER DE LONGUEUIL	1987 10 01	1992 04 13
1643-7543 INVESTISSEMENT RIPIERRE INC.	1980 08 06	1992 04 13
2430-2804 LES INVESTISSEMENTS B.A.J. INC.	1987 02 10	1992 04 14
1503-7849 LES INVESTISSEMENTS FRANCOFIN LTÉE	1976 06 08	1992 04 21
2538-8661 INVESTISSEMENTS INTERNATIONAL ARUBA/ GIBRALTAR INC.	1987 09 10	1992 04 13
1284-1219 LES INVESTISSEMENTS SHER LTÉE	1958 12 24	1992 04 21
1357-6756 ISOLATION B.P. INC.	1974 07 08	1992 04 14
2312-8440 I.R.C. AUTO INC.	1984 11 20	1992 04 13
1847-1276 LES JARDINIERS DU GRAND SHAWINIGAN	1981 06 08	1992 04 13
1503-0851 JEAN-PIERRE CHARBONNEAU LTÉE	1976 04 15	1992 04 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1625-2181 KIOSQUE GOURMET INC.	1978 05 04	1992 04 22
2620-4081 LAPOINTE DE L'ÉLÉGANCE INC.	1988 07 05	1992 04 21
2310-9317 LAUNA INC.	1984 10 03	1992 04 13
1176-5153 LIONEL HOULE LTÉE	1964 02 21	1992 04 14
2735-5718 LOUIS BROCHU MARCHÉ AUX PUCES INC.	1989 08 16	1992 04 14
2642-6163 LOUIS-MARIE ROCHON INC.	1989 03 31	1992 04 13
1506-5501 LES LUBRIFIANTS EXPERTS INC.	1977 08 29	1992 04 21
1202-7421 L. AUDET ET FILS INC.	1970 08 03	1992 04 14
1235-8594 L. J. DOWNEY & ASSOCIÉS INC.	1969 10 29	1992 04 14
2752-3208 MADELEINE PROVENCHER ET CIE INC.	1990 03 21	1992 04 13
1648-2853 MAIN D'OEUVRE MASKA INC.	1980 10 08	1992 04 13
2733-9746 MAISON DE PIERRE CEPHAS INC.	1989 07 17	1992 04 13
1277-6415 MARCHÉ NICOLET INC.	1971 04 06	1992 04 22
1120-0797 LE MAZOT INC.	1969 01 31	1992 04 14
2552-8233 MÉMO CANADA INC.	1988 04 12	1992 04 21
2546-9123 MESSAGERIES DOLLY INC.	1988 01 19	1992 04 22
2635-3532 MICHEL COURNOYER RÉNOVATION INC.	1989 01 09	1992 04 14
2424-5656 MULTI-MODÈLES GAUDET ET PARÉ INC.	1986 12 01	1992 04 13
2624-9664 MYCOTEC INC.	1988 10 12	1992 04 14
2528-5461 M.R. AUTO INC.	1987 07 27	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2315-8967 NANDEL LTÉE	1985 01 28	1992 04 21
1126-0346 NATURA INC.	1965 10 05	1992 04 14
1474-5020 ORGANISATION ANTI-PAUVRETÉ DU BAS ST-LAURENT	1977 02 23	1992 04 13
2531-1754 PAPETERIE ET ÉQUIPEMENT BURO PRO LTÉE	1987 10 01	1992 04 21
2162-8078 PAVILLON DU BOULEVARD	1983 12 05	1992 04 22
1510-6222 PHARMAGREG INC.	1978 01 30	1992 04 14
2631-2603 PLACEMENTS BEAUCE-ATLAS INC.	1988 12 14	1992 04 22
2628-9942 PLACEMENTS BOISVERT ET THIBAUDEAU INC.	1988 10 07	1992 04 21
1843-1510 PLACEMENTS DU MAÎTRE, INC.	1981 02 09	1992 04 14
2635-5578 PLACEMENTS JEAN-GUY PLANTE INC.	1989 01 06	1992 04 21
1461-5991 LES PLACEMENTS J.F. INC.	1975 08 26	1992 04 22
1480-6046 PLACEMENTS L.N.R. INC.	1975 10 28	1992 04 14
1847-1433 LES PLACEMENTS SERGE BRAULT INC.	1981 06 01	1992 04 22
2944-5657 PNEUS SOUTHWARD LTÉE	1991 12 31	1992 04 13
1643-0506 POLYPROMOTIONS-ROYNON INC.	1980 03 19	1992 04 13
2544-4332 POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN COURTIERS D'ASSURANCES INC.	1987 12 29	1992 04 13
2747-9831 PRODUITS CHIMIQUES UNIVERSEL INC.	1990 01 30	1992 04 14
2327-0861 PROMOTIONS IMMOBILIÈRES M.B. INC.	1985 09 13	1992 04 14
2317-1408 PROTAC INC.	1985 02 26	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1206-0703 P. PICHÉ INC.	1970 12 02	1992 04 13
2166-1830 QUINCAILLERIE G.R.P. INC.	1984 02 13	1992 04 21
2751-5063 RASSEMBLEMENT ANTI-DROGUES R.A.D.	1990 04 19	1992 04 13
1262-4847 LES RELÈVES GÉOPHYSIQUES INC.	1963 03 18	1992 04 13
1100-6806 RENÉ BOYER INC.	1955 07 29	1992 04 22
2317-6126 RÉSEAU D'AIDE AUX ACCIDENTÉS DE BAIE-COMEAU	1985 07 12	1992 04 14
1167-2920 RICHARD INC.	1965 06 14	1992 04 13
2412-3556 RIO SUD AMOS INC.	1986 02 10	1992 04 22
2171-7079 ROLAND LAVIGNE INC.	1984 06 15	1992 04 13
2753-3470 ROLLAND DANCAUSE INC.	1990 04 12	1992 04 13
2733-0570 ROMANCE CÉRAMIQUE LTÉE	1989 06 22	1992 04 21
2528-2658 ROMÉO FRANCOEUR & ASS. INC.	1987 07 15	1992 04 13
1459-0780 LES ROYAUX DE LONGUEUIL INC.	1974 07 18	1992 04 13
2546-9966 R.T. REPRODUCTIONS (1988) INC.	1988 01 20	1992 04 21
2543-6064 SACS WARWICK INC.	1988 01 19	1992 04 14
1223-5230 SAINT-LOUIS AVIATION INC.	1971 12 15	1992 04 13
2330-9636 SAMIR-CHAMMAS INC.	1985 11 26	1992 04 14
2752-7027 SATELLITE SPORT INC.	1990 03 30	1992 04 13
2849-3682 SATURNE V COMMUNICATIONS INC.	1991 01 23	1992 04 14

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1643-9259 SCIERIE J. PHILIBERT INC.	1980 04 23	1992 04 13
2319-4798 LES SÉCHOIRS LUDEL INC.	1985 04 15	1992 04 14
2167-2670 SERVICE D'ENTRETIEN M. LÉVESQUE INC.	1984 03 12	1992 04 14
2170-8268 SERVICE INFORMATIQUE BERNIÈRES LTÉE	1984 05 24	1992 04 21
1333-5864 LES SERVICES DE SPORT BELLEVUE INC.	1972 09 29	1992 04 14
2534-2783 LES SERVICES FINANCIERS AVC LTÉE	1987 04 23	1992 04 13
2313-4919 LES SERVICES INFORMATIQUES ET DE BUREAUTIQUE FORMASS INC.	1984 12 03	1992 04 21
2548-3942 LES SERVICES MARINE PHILCAN INC.	1988 02 10	1992 04 22
2540-4757 LES SERVICES METALLURGIQUES DU QUÉBEC LTÉE	1988 01 01	1992 04 14
1476-3163 LES SIEURS DE LONGUEUIL	1976 10 18	1992 04 13
1502-5521 SIPAT INC.	1976 03 15	1992 04 13
2634-8532 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PLEIN AIR DE FRONTENAC	1989 02 08	1992 04 21
1476-7834 SOCIÉTÉ DE GESTION ROTTANGER LTÉE	1977 04 20	1992 04 22
1283-8967 SOCIÉTÉ DE PLACEMENT SERB INC.	1969 07 17	1992 04 21
2546-4587 SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE C.D.V.M. INC.	1988 03 16	1992 04 14
1372-9769 SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE	1946 05 16	1992 04 21
1640-1754 LA SOCIÉTÉ D'AIDE AUX RÉFUGIÉS STE-CATHERINE	1980 01 09	1992 04 22
1280-9109 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER PROGRAMMA (QUÉBEC) INC.	1968 07 05	1992 04 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2755-3288 SOCIÉTÉ LAVALLOISE DE PHILOSOPHIE	1990 06 18	1992 04 14
1353-9705 SOCIÉTÉ RANDLUKE INC.	1950 12 09	1992 04 13
2528-3367 SOCOPLAM INC.	1987 07 17	1992 04 14
2436-9936 SOLOGUIDE LTÉE	1986 05 12	1992 04 13
2546-4298 SPEC-INVESTRIEN INC.	1988 03 16	1992 04 13
1465-4925 SPORTS CADIEUX & FILS INC.	1976 03 12	1992 04 14
2549-0848 SSM SÉCURITÉ LTÉE	1988 02 23	1992 04 14
2317-7504 STATION DE SERVICE STE-VICTOIRE INC.	1985 03 11	1992 04 13
1849-8386 STATION-SERVICE PATRICE SIROIS INC.	1981 08 27	1992 04 14
2549-7355 STRUCTURE PLUS INC.	1988 04 03	1992 04 13
1502-6420 SUPERMARCHÉ PRIMO INC.	1976 03 19	1992 04 14
1213-6909 SUPRÊME FACTUM INC.	1971 02 01	1992 04 14
2859-1907 TAO DE LA VIE: ORGANISME PLURIDISCIPLINAIRE D'AIDE COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL	1991 07 08	1992 04 21
2311-6874 TAPIS DUPONT INC.	1984 10 25	1992 04 21
1285-9849 TERRASSE VÉNITIENNE LTÉE	1961 05 10	1992 04 13
1201-4056 THÉÂTRE DES PRAIRIES	1966 02 24	1992 04 14
1118-1914 THÉO. & PHILIPPE BIBEAU LTÉE	1947 02 27	1992 04 13
2327-7890 TOURNAGE A.M. INC.	1985 09 26	1992 04 21
1640-2570 TRANSPORT GILLES PELLETIER INC.	1979 12 06	1992 04 14

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2542-5000 TRANSPORT NELDIA INC.	1987 12 29	1992 04 14
1840-1877 TRANSPORT RAYMOND MORIN INC.	1980 10 30	1992 04 22
1327-6647 TYPART INC.	1972 06 22	1992 04 14
2627-9141 ULTRA SERVICE C.M.R. INC.	1988 11 08	1992 04 13
1327-4626 WALKLEY RESIDENTS ASSOCIATION	1971 07 07	1992 04 14
1855-0145 WATER-POLO LONGUEUIL	1981 10 28	1992 04 13
2550-6601 YOLANDE DUVAL INC.	1988 03 17	1992 04 13
2636-2087 Y.C. PRODUCTIONS INC.	1989 01 20	1992 04 14

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3771

Dissolution — Demandes de

1641-9301 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1641-9301 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mai 1992

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

79591

2331-1533 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2331-1533 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 29 avril 1992

La présidente,
NICOLE JOBIN

79530

2436-8151 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2436-8151 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Valleyfield, le 28 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
MARCEL GOUGEON, *notaire*

79509

2527-4010 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la corporation « 2527-4010 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 mai 1992

Les procureurs de la corporation,
CHAIT SALOMON, *avocats*

79595

2539-0493 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2539-0493 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79487 GARNEAU DEMERS

2543-8060 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2543-8060 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 23 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79539 RENÉ MICHEL OUELLET

2625-1280 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2625-1280 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Princeville, le 28 avril 1992

Le président,
79597 RÉJEAN FORTIER

2625-4359 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2625-4359 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rosemère, le 27 mars 1992

Le président,
79495 BERNARD CÔTÉ

2625-4920 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2625-4920 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Marcelline-de-Kildare, le 30 avril 1992

Le président,
79542 CHRISTIAN ARBOUR

2638-9874 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2638-9874 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 20 novembre 1991

L'administrateur,
79587 FRANTS ST-FORT

2745-2741 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2745-2721 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79486 GARNEAU DEMERS

2947-4020 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2947-4020 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 mars 1992

Les procureurs de la compagnie,
79572 LEGAULT JOLY, *avocats*

2950-4156 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2950-4156 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 mars 1992

Les procureurs de la compagnie,
79558 DESJARDINS DUCHARME

2950-4164 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2950-4164 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 mars 1992

Les procureurs de la compagnie,
79559 DESJARDINS DUCHARME

AGENCE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTÉE COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD.

Prenez avis que la compagnie «AGENCE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTÉE — COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 2 décembre 1991

Le secrétaire de la compagnie,
79547 BRUCE SMITH

AJUSTEMENT CHARLESBOURG INC.

Prenez avis que la compagnie «AJUSTEMENT CHARLESBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 21 avril 1992

Le président,
79600 RÉAL LAGACÉ

ASSOCIATION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES SOCIO-CULTURELS DES CÉGEPS

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES SOCIO-CULTURELS DES CÉGEPS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 29 avril 1992

L'administrateur,
79531 MARYSE GRENON

AUBERGE LA CALÈCHE INC.

Prenez avis que la compagnie «AUBERGE LA CALÈCHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79492 LUC MARTEL, *avocat*

BESNER ET LAMANQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «BESNER ET LAMANQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Coteau-du-Lac, le 7 février 1992

Le président,
79490 ROLAND E. BESNER

CÉLAC INC.

Prenez avis que la compagnie «CÉLAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 1er mai 1992

Le procureur de la compagnie,
79601 GILLES AUCLAIR, *avocat*

CENTRE COMMERCIAL CÔTE DES NEIGES LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CENTRE COMMERCIAL CÔTE DES NEIGES LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79537 HEENAN BLAIKIE

CENTRE CULTUREL CHAPAIS

Prenez avis que la compagnie «CENTRE CULTUREL CHAPAIS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chapais, le 28 janvier 1992

La présidente,
79511 LISE BLANCHET

CHOIX-SANTÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «CHOIX-SANTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno, le 24 avril 1992

Le président,
79543 JEAN-PAUL GUILBAULT

COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE ST-EDMOND INC.

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE ST-EDMOND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Barthélémy, le 27 avril 1992

Le président,
79496 LUCIEN PARÉ

CORPORATION DES LOCATAIRES DE LA PROMENADE DE SHAWINIGAN

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION DES LOCATAIRES DE LA PROMENADE DE SHAWINIGAN» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 6 mai 1992

L'administrateur,
79573 PIERRE-A. LAROCQUE

ÉDITIONS LA ROSE BLANCHE INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉDITIONS LA ROSE BLANCHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachenaie, le 30 avril 1992

Le président,
79538 ANDRÉ JACOB

ELLE AVENUE INC.

Prenez avis que la compagnie «ELLE AVENUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 17 février 1992

Le président,
79606 I. SANGHERA

ENTREPRISE DE LOCATION JALON INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISE DE LOCATION JALON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79590 TURCOT, PRÉVOST, *notaires*

ENTREPRISES G. DELAGE INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES G. DELAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 23 mars 1992

Le procureur de la compagnie,
79545 CAROLINE RHÉAUME, *avocate*

FERME CHANTOVENT INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME CHANTOVENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 1er mai 1992

La secrétaire de la compagnie,
79570 DENYSE PELLETIER

FERRONNERIE A. HUOT INC.

Prenez avis que la compagnie «FERRONNERIE A. HUOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 24 avril 1992

Le président,
79540 MARCEL HUOT

FRANC DÉVELOPPEMENT INC.

Prenez avis que la compagnie «FRANC DÉVELOPPEMENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 5 mai 1992

La secrétaire-trésorière,
79586 HÉLÈNE LATERIÈRE

GANTT INC.

Prenez avis que la compagnie «GANTT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachine, le 15 avril 1992

Le président,
79485 DANIEL O'BRADY

GARAGE R. LAMARRE INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE R. LAMARRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 avril 1992

Le président,
79563 RAYMOND LAFETIÈRE

GESTION O. SARRAZIN INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION O. SARRAZIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rosemère, le 27 mars 1992

Le président,
79484 OVILA SARRAZIN

GESTION SANS TERRE

Prenez avis que la compagnie «GESTION SANS TERRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 23 mars 1992

Le président,
79562 PIERRE SANTERRE

GESTION S.E.G. INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION S.E.G. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 22 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79489 CHARLES DUGUAY, *notaire*

JPG INTERNATIONAL BICYCLE TOURS INC.

Prenez avis que la compagnie «JPG INTERNATIONAL BICYCLE TOURS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile-le-Grand, le 30 avril 1992

Le président,
79536 J. PETER GOSSELIN

LE FONDS COMMUNAUTAIRE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS

Prenez avis que la compagnie «LE FONDS COMMUNAUTAIRE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauharnois, le 29 avril 1992

La présidente,
79544 YVETTE THÉRIAULT

LE GROUPE P.M.C. INC.

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE P.M.C.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79571 DE GRANDPRÉ, GODIN

LEPAGE ET LAVOIE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LEPAGE ET LAVOIE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 27 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79534 JACQUES CÔTÉ, *notaire*

LES ALIMENTS R. BOISVERT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ALIMENTS R. BOISVERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 27 avril 1992

Le président,
79532 RENÉ BOISVERT

LES ÉDITIONS DE LA TABLE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ÉDITIONS DE LA TABLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 avril 1992

Le secrétaire-trésorier,
79541 J. LALONDE

LES ENTREPRISES D'ALIMENTATION CHEYMA INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES D'ALIMENTATION CHEYMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 avril 1992

Le président,
79599 KABBARA BASSAM

LES ENTREPRISES G.I.A.D. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES G.I.A.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charny, le 23 mars 1992

Le président,
79568 JEAN-CLAUDE DEMERS

LES ENTREPRISES MICHEL E. BOURDEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MICHEL E. BOURDEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Chrysostome, le 22 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79560 ARTHUR MARCIL, *notaire*

LES GESTIONS B. OUELLET INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GESTIONS B. OUELLET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 24 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79513 JEAN LAGACÉ, *avocat*

LES GESTIONS JEAN-CLAUDE GONTHIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GESTIONS JEAN-CLAUDE GONTHIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 24 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79512 JEAN LAGACÉ, *avocat*

LES HABITATIONS PAUL DARGIS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES HABITATIONS PAUL DARGIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 29 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79510 MICHEL LEBLANC, *notaire*

LES IMMEUBLES CÉLIMAR INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES CÉLIMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 13 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79488 GAÉTAN LÉVESQUE, *notaire*

LES INSTALLATIONS COMMAND'EAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INSTALLATIONS COMMAND'EAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 27 avril 1992

La présidente,
79515 JACQUELINE MICHAUD

LES MODES JANE LI INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MODES JANE LI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1er mai 1992

Le président,
79593 JANE LI

LES PLACEMENTS EDDY TREMBLAY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS EDDY TREMBLAY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 29 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79596 PIERRE BERNARD BERGERON, *avocat*

LES PLACEMENTS JEAN-PAUL LAMBERT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS JEAN-PAUL LAMBERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 4 mai 1992

Les procureurs de la compagnie,
79602 L'HEUREUX & GIRARD, *notaires*

LES PLACEMENTS LEGOFAM INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS LEGOFAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 4 mai 1992

Le procureur de la compagnie,
79598 GILLES VILLENEUVE, *notaire*

LES PLACEMENTS YVON TURCOT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS YVON TURCOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79491 LEDUC, LEBEL, *avocats*

LES PRODUCTIONS CULTURELLES & ARTISTIQUES NOVA MONDO INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS CULTURELLES & ARTISTIQUES NOVA MONDO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Rolland, le 1er mai 1992

Le président,
79533 C. CHAMBERLAND

MARC LEPAGE ÉBÉNISTE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «MARC LEPAGE ÉBÉNISTE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 3 avril 1992

Pour la compagnie,
79524 SONYA GUILBAULT

MARCHÉ PÈRE-DANIEL INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ PÈRE-DANIEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 14 avril 1992

La présidente,
79592 LUCIENNE ALARIE

PRONAOS ROSE DU NORD-ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.

Prenez avis que la compagnie «PRONAOS ROSE DU NORD-ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 28 avril 1992

Le président,
79561 JEAN-YVES BEAULIEU

ROBERT PELLETIER & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «ROBERT PELLETIER & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 avril 1992

Le procureur de la compagnie,
79498 OLIVIER DESPRÉS, *avocat*

SERVAC O.T. INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVAC O.T. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 30 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD
79508 NORMAND ET ASSOCIÉS

SERVICES D'ARMATURES C.M. INC. C.M. REBAR SERVICES INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICES D'ARMATURES C.M. INC. — C.M. REBAR SERVICES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pierrefonds, le 4 mai 1992

Le président,
79594 CHRIS MARGHETIS

SHOW SON INC.

Prenez avis que la compagnie «SHOW SON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 avril 1992

Le secrétaire de la compagnie,
79497 MARIUS CHOUINARD

SIMARD ÉLECTRONIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie « SIMARD ÉLECTRONIQUE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rosemère, le 31 décembre 1990

Le président,
79493 GUY SIMARD

SOLUTION COMPTABLE LB INC.

Prenez avis que la compagnie « SOLUTION COMPTABLE LB INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 4 mai 1992

Le secrétaire de la compagnie,
79546 PAUL AUBIN

TÉLÉVISION MULTILINGUE MÉTRO LTÉE

Prenez avis que la compagnie « TÉLÉVISION MULTILINGUE MÉTRO LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79569 MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER

TRANSPORT FORTIN & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « TRANSPORT FORTIN & FILS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 31 janvier 1992

Le président,
79514 NOËL FORTIN

TROUPE LES GENS DE CHEZ NOUS

Prenez avis que la compagnie « TROUPE LES GENS DE CHEZ NOUS » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 24 avril 1992

La présidente,
79494 JEANNINE CHAMPAGNE

YAMASKA AUTO LOCATION INC.

Prenez avis que la compagnie « YAMASKA AUTO LOCATION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 30 avril 1992

Les procureurs de la compagnie,
79535 L'HEUREUX & GIRARD,

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1418-6449 VAN WATERS & ROGERS LTÉE	1992 03 13	de l'agent principal et son adresse à: Me François De Billy, 1, Place Ville Marie, 40e étage, Montréal

L'Inspecteur général des institutions financières,
3770 JEAN-MARIE BOUCHARD

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de l'époque où la société doit se terminer

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Époque où se terminera la société	Date d'enregistrement
GESCOM	2022 12 31	1992 04 23

Le protonotaire de la Cour supérieure, district judiciaire de Longueuil,
DIANE LECLERC

3772

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JOIE DE VIVRE	1992 04 19	350, Smith, bureau 50 Sept-Îles, QC G4R 3X2

Le protonotaire adjoint,
AURORE G. ROSS

3773

Inspecteur général des institutions financières

Sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne — Loi sur les

Compagnie Trust R-M
The R-M Trust Company
Délivrance de permis

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., c. S-29.01), il a délivré, en date du 20 février 1992, un permis à « Compagnie Trust R-M — The R-M Trust Company » lui permettant d'exercer ses activités au Québec.

Cette société fut incorporée par lettres patentes émises le 18 octobre 1978 sous le nom de « Compagnie de Fiducie Marcil — Marcil Trust Company » en conformité de l'article 5 de la Loi sur les compagnies fiduciaires (Canada). Le 20 décembre 1991, des lettres patentes supplémentaires furent émises changeant son nom en celui de « Compagnie Trust R-M — The R-M Trust Company ».

Le siège social de la société est situé à Toronto, Ontario. Le principal établissement d'affaires au Québec est situé au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec. Le représentant principal au Québec est monsieur Michel Petit dont l'adresse est 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec.

Québec, le 27 avril 1992

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

3774

Loi électorale

Financement des partis politiques et des candidats indépendants

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

Remplacement d'un représentant officiel (article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC de la circonscription de:		
Lac-Saint-Jean	Jean Paradis	John Penner
Saint-Laurent	Osvaldo Nunez	John Penner
Verchères	François Côté	John Penner
Verdun	Brian Umansky	John Penner
Instance du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC de la circonscription de:		
Papineau	Gilles Bastien	Gérald Bastien
Sainte-Anne	Réjean Tremblay	Jean-Paul Paquette
Instance du PARTI QUÉBÉCOIS de la circonscription de:		
Charlesbourg	Chantal Dumont	Daniel Perron
Charlevoix	Solange Gagné-Duchesne	Ginette Mailloux
Châteauguay	Benoît Gosselin	Luc Trottier
Chicoutimi	Gaston Larocque	Claire Tremblay
Chomedey	Denise Bergeron	Jacqueline Le Cavalier
Jacques-Cartier	Jean-Claude Hamel	André Denis
Les-Chutes-de-la-Chaudière	André Lapointe	Alain Saindon
Limoilou	Linda Gagnon	Jean Bidégaré
Maskinongé	Anna Huard	Colette Rouleau
Masson	Lucie Drolet	Carmen Lahaie
Matapédia	Marie-Paule Dupont Pelletier	Pauline Desmarais
Mont-Royal	Gilles Landry	Jacques Thibaudeau
Nicolet-Yamaska	Jacques Brochu	Vincent Larivière
Orford	Germain Gagnon	Frank Côté
Outremont	Jean-Yves Roberge	Nancy I. Gravel

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Sainte-Anne	Serge Paiement	Jules Paradis
Saint-François	Céline Lamarre	Laurent-Paul Maheux
Saint-Hyacinthe	Lyne Goulet	Julien McDuff
Sainte-Marie-Saint-Jacques	Michel-Francis Lagacé	Louise Landry
Vachon	Pierre St-Germain	Stéphane Jolicoeur
Instance du PARTI QUÉBÉCOIS de la région de:		
Montréal-Centre	Michel-Francis Lagacé	Gérard Pelletier

Dénomination du parti	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY	Gerry Cooper	Tony Kondaks
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC	Jean-Pierre Roy	Nathalie Bernier

Sainte-Foy, le 28 avril 1992

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

3775

Le financement public des partis politiques
(Articles 81 à 86)

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du MOUVEMENT SOCIALISTE, madame Christiane Sibillotte, pour la période du 26 novembre 1991 au 25 février 1992.

1. Frais d'administration	79,17 $
2. Frais de diffusion du programme politique	112,05
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
TOTAL	191,22 $

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

3775

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre Quesnel, pour la période du 28 janvier 1992 au 28 février 1992.

1. Frais d'administration	469,27 $
2. Frais de diffusion du programme politique	1 530,53
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
TOTAL	1 999,80 $

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

3775

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1er au 31 mars 1992.

1. Frais d'administration	49 229,75 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
TOTAL	49 229,75 $

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

3775

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner pour la période du 1er au 29 février 1992.

1. Frais d'administration	955,18 $
2. Frais de diffusion du programme politique	140,40
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	104,40
TOTAL	1 199,98 $

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

3775

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Saint-Élie-d'Orford

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 27 avril 1992, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la paroisse de Saint-Élie-d'Orford en celui de «municipalité de Saint-Élie-d'Orford», située dans la municiaplité régionale de comté de Sherbrooke.

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

3777

Office des professions du Québec

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Bureau a radié, de façon permanente, madame Sylvie Fournier du Tableau de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, en vertu d'une décision rendue le 13 février 1992.

Le président de l'Office des professions du Québec,
THOMAS J. MULCAIR

79603

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Bureau de Commerce de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, une corporation constituée par lettres patentes datées du 8 novembre 1967 émises en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, telles que modifiées par lettres patentes supplémentaires, et le Bureau de Commerce de Montréal, une corporation constituée en vertu du chapitre 90 des statuts Provinciaux du Canada, 1841, tels qu'amendés, ayant toutes deux leur principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec, feront conjointement une demande au Parlement du Canada, au cours de la présente session ou au cours d'une des deux sessions suivant immédiatement la présente session, pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé prévoyant la fusion et la continuation de ces deux corporations comme une seule et même corporation sous le nom de Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Montréal, le 7 mai 1992

Bureau de Commerce de Montréal	La Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Le président du conseil, LUIGI LIBERATORE	*Le président,* JEAN GUIBAULT
1080, Côte du Beaver Hall bureau 710 Montréal (Québec), H2Z 1S9	772, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec), H3A 1G1

79610-20-4

Vente en vertu de la Loi sur la faillite

Canada — Province de Québec
District de Montréal
Nº 500-11-003475-916

Dans l'affaire de faillite de LES IMMEUBLES 1555 PROVENCHER INC. débitrice.

Une ordonnance de séquestre a été rendue contre les biens de LES IMMEUBLES 1555 PROVENCHER INC. le 10 février 1992 et COOPERS & LYBRAND LIMITÉE (Sébastien Iannitello, responsable de l'actif) a été nommé syndic à la faillite.

Le syndic nommé a été autorisé par la Cour à procéder à la vente à l'enchère de l'immeuble ci-après décrit, par jugement en date du 8 mai 1992.

Désignation

«Un immeuble situé à l'intersection du boulevard Provencher et du boulevard Pelletier, en la ville de Brossard, province de Québec, composé :

a) du lot neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-sept (87-9) du cadastre de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine;

b) du lot cent dix de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-huit (88-110) dudit cadastre.

Avec bâtiment y érigé portant le numéro 1555, boulevard Provencher, en la ville de Brossard.»

L'immeuble ci-haut décrit fait l'objet de la saisie du syndic à la faillite et Les Immeubles 1555 Provencher Inc. en est propriétaire et est la débitrice.

La vente à l'enchère publique aura lieu le 18 juin 1992, à 10:00 heures au 1555, boulevard Provencher, à Brossard, 1er étage et s'effectuera suivant les prescriptions des articles 86 à 89 de la Loi sur la faillite.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser soit en argent soit par chèque visé au moment de l'adjudication sera l'équivalent de 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la Ville de Brossard (uniformisée), soit trois cent quatre-vingt-six mille deux cents dollars (386 200,00 $). Le solde du prix d'adjudication devra être payé dans les cinq (5) jours de l'adjudication.

Le syndic agit comme syndic nommé exerçant ses fonctions dans la province de Québec et dans le district judiciaire où se situe l'immeuble, soit celui de Longueuil.

Le syndic,
SÉBASTIEN IANNITELLO

Coopers & Lybrand Limitée
a/s M. Sébastien Iannitello
1170, rue Peel
Bureau 330
Montréal, P.Q.
H3B 4T2
Tél. no : 876-1520

79556

Vente par licitation

Montréal

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-016555-912
500-18-000122-920

HONOR WESTON, partie demanderesse, contre DANIEL SAMUEL et DELIMA COTTON et IRENNE SAMUEL, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial Me Richard Baril, de la Cour supérieure du district de Montréal, daté du dix-huitième jour de février 1992, ordonnant la licitation des immeubles ci-après décrits :

1. «Un emplacement ayant front sur l'avenue Davaar, dans la ville d'Outremont, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro quatre de la subdivision numéro deux cent soixante-quinze du lot originaire numéro trente-huit (38-275-4) et comme étant la resubdivision numéro quatre de la subdivision numéro deux cent soixante-seize du lot originaire numéro trente-huit (38-276-4), tous deux aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal. L'immeuble servant de résidence familiale. Avec bâtisse dessus érigée et portant les numéros d'immeuble 820 et 822 de l'avenue Davaar.»

La mise à prix est fixée à 94 800,00 $, soit 50 % de l'évaluation municipale, et le dépôt est fixé à 47 400,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, etc.

2. «Un emplacement ayant front sur l'avenue Davaar, dans la ville d'Outremont, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro trois de la subdivision numéro deux cent soixante-quinze du lot originaire numéro trente-huit (38-275-3) ainsi que de la resubdivision numéro trois de la subdivision numéro deux cent soixante-seize du lot originaire numéro trente-huit (38-276-3), tous deux aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal. Avec bâtisse dessus érigée et portant les numéros d'immeuble 816 et 818 de l'avenue Davaar.»

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 108 450,00 $, soit 50 % de l'évaluation municipale, et le dépôt est fixé à 54 225,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, etc.

Ces différents montants représentent 25 % et 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément, au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de JUIN 1992 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 avril 1992 79578

Ventes par shérif

Drummond

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000130-914
S. 405-18-000014-913

LA CORPORATION D'ASSURANCE DE PERSONNES LA LAURENTIENNE, ayant son siège social au 500, Grande-Allée Est, Québec, QC, partie demanderesse, contre LUCIEN GAGNON, domicilié et résidant au 15, des Émeraudes, appartement 1208, Repentigny, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, mis en cause.

Annexe « A »

Désignation

« 1) Les subdivisions numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-17, -18, -19, -20, -21, -22, -23, -24, -25, -26, -27, -28 et -29), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

2) Ptie 172-30

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-30), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit :

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 172-32 étant la rue Blanchette et la ligne sud-ouest du lot 172-29 (point 32125); ce point étant le coin nord dudit bien-fonds et ce point étant appelé point de départ (point 32125); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32123); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 32124); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 4403); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32125).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-29, au sud-est par une partie du lot 172-138, au sud-ouest par une autre partie du lot 172-30 et au nord-ouest par une partie du lot 172-32 étant la rue Blanchette.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-deux mètres carrés et quatre dixièmes (282,4 m²).

3) Ptie 172-32 étant la rue Blanchette :

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro trente-deux du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-32), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit :

Commençant à l'intersection de la ligne nord-est du lot 172-49 et la ligne nord-ouest du lot 172-32 étant la rue Blanchette (point 26586); ce point étant le coin est du lot 172-49 et ce point étant appelé point de départ (26586); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) (point 32119); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de deux cent sept mètres et trente-huit centièmes (207,38 m) (point 4403); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) (point 4404); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de deux cent sept mètres et trente-huit centièmes (207,38 m) jusqu'au point de départ (point 26586).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot 172-32 étant la rue Blanchette, au sud-est par les lots 172-17 à 172-29 et par une partie du lot 172-30 et au nord-ouest par les lots 172-49 à 172-61 et par une partie du lot 172-62.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de trois mille sept cent quatre-vingt-douze mètres carrés et six dixièmes (3 792,6 m²).

4) Les subdivisions numéros quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf, soixante et soixante et un du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-49, -50, -51, -52, -53, -54, -55, -56, -57, -58, -59, -60 et -61), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

5) Ptie 172-62

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro soixante-deux du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-62), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit :

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 172-92 et la ligne nord-est du lot 172-62 étant le coin nord dudit bien-fonds (point 32127); ce point étant appelé point de départ (point 32127); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés

cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32126); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 4404); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32128); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32127).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-61, au sud-est par le lot 172-32 étant la rue Blanchette, au sud-ouest par une autre partie du lot 172-62 et au nord-ouest par le lot 172-92.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-deux mètres et quatre dixièmes (282,4 m²).

6) Les subdivisions numéros soixante-dix-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six, quatre-vingt-sept, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-dix et quatre-vingt-onze du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-79, -80, -81, -82, -83, -84, -85, -86, -87, -88, -89, -90 et -91), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

7) Ptie 172-92:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro quatre-vingt-douze du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-92), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 172-123 étant la rue Hains et la ligne nord-est du lot 172-92 étant le coin nord dudit bien-fonds (point 32129); ce point étant appelé point de départ (point 32129); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32127); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 32128); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 2480); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32129).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-91, au sud-est par le lot 172-62, au sud-ouest par une autre partie du lot 172-92 et au nord-ouest par le lot 172-123 étant la rue Hains.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-deux mètres carrés et quatre dixièmes (282,4 m²).

8) Ptie 172-109:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro cent neuf du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-109 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne sud-ouest du lot 172-108 étant la rue Perron et la ligne nord-ouest du lot 172-123 étant la rue Hains et étant le coin est du lot 172-109, ce point étant appelé point de départ (point 32117); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de un mètre et soixante-douze centièmes (1,72 m) (point 79758); de là, vers le nord-ouest suivant un arc de cercle de six mètres (6,00 m) de rayon une distance suivant l'arc de quatre mètres et soixante-six centièmes (4,66 m) (point 79756); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de quatre mètres et vingt centièmes (4,20 m) jusqu'au point de départ (point 32117).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-108 étant la rue Perron, au sud-est par le lot 172-123 étant la rue Hains et au sud-ouest par une autre partie du lot 172-109.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux mètres carrés et deux dixièmes (2,2 m²).

9) Ptie 172-111:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro cent onze du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-111 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 172-112 et la ligne nord-ouest du lot 172-123 étant la rue Hains et étant le coin est du lot 172-112, ce point étant appelé point de départ (point 95886); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 81991); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) (point 79751); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 79752); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) jusqu'au point de départ (point 95886).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 172-111, au sud-est par le lot 172-123 étant la rue Hains, au sud-ouest par le lot 172-112 et au nord-ouest par une partie du lot 172-268.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre mètres carrés et huit dixièmes (204,8 m²).

10) La subdivision numéro cent vingt et un du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-121), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

11) Ptie 172-122:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro cent vingt-deux du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-122), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 172-257 et la ligne nord-est du lot 172-122 (point 32131); ce point étant le coin nord dudit bien-fonds et ce point étant appelé point de départ (point 32131); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32130); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 2481); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes et dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 2494); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32131).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-121, au sud-est par le lot 172-123 étant la rue Hains, au sud-ouest par une autre partie du lot 172-122 et au nord-ouest par le lot 172-257.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-deux mètres carrés et quatre dixièmes (282,4 m²).

12) Ptie 172-123:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro cent vingt-trois du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-123 ptie rue), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne sud-ouest du lot 172-108 étant la rue Perron et la ligne nord-ouest du lot 172-123 étant la rue Hains et étant le coin est du lot 179-109 ptie, ce point étant appelé point de départ (point 32117); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) (point 32118); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent-dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de deux cent sept mètres et trente-huit centièmes (207,38 m) (point 2480); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m)(point 2481); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de cent soixante huit mètres et trente-huit centièmes (168,38 m) (point 79752); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de un mètre et quatre-vingt-deux centièmes (1,82 m) (point 79676); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (38° 53' 17") une distance de trente-trois mètres et zéro centième (33,00 m) (point 79757); de là, vers le nord suivant un arc de cercle de six mètres (6,00 m) de rayon une distance suivant l'arc de quatre mètres et soixante-seize centièmes (4,76 m) (point 79758); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de un mètre et soixante-douze centièmes (1,72 m); jusqu'au point de départ (point 32117).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par d'autres parties du lot 172-123 étant une rue Hains, au sud-est par les lots 172-79, 172-80, 172-81, 172-82, 172-83, 172-84, 172-85, 172-86, 172-87, 172-88, 172-89, 172-90, 172-91 et une partie du lot 172-92, au sud-ouest par une autre partie du lot 172-123 étant la rue Hains et au nord-ouest par les lots 172-112, 172-113, 172-114, 172-115, 172-116, 172-117, 172-118, 172-119, 172-120, 172-121, par une partie des lots 172-109, 172-111 et 172-122 et par une autre partie du lot 172-123 étant la rue Hains et à l'ouest par une autre partie du lot 172-123 étant la rue Hains.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de trois mille sept cent vingt-sept mètres carrés et cinq dixièmes (3 727,5 m²).

13) Les subdivisions numéros cent vingt-huit, cent vingt-neuf, cent trente, cent trente et un, cent trente-deux, cent trente-trois, cent trente-quatre, cent trente-cinq, cent trente-six et cent trente-sept du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-128, -129, -130, -131, -132, -133, -134, -135, -136 et -137), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

14) Ptie 172-138:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro cent trente-huit du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-138), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 172-30 et la ligne sud-ouest du lot 172-137 (point 32123); ce point étant le coin nord dudit bien-fonds et ce point étant appelé point de départ (point 32123); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32122); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de trois mètres et vingt-sept centièmes (3,27 m) (point 27210); de là, vers l'ouest suivant un arc de cercle de six mètres (6,00 m) de rayon une distance suivant l'arc de neuf mètres et quarante-deux centièmes (9,42 m) (point 27209); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de vingt-quatre mètres et quarante-huit centièmes (24,48 m) (point 32124); de là, vers le

nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32123).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-137, au sud-est par le lot 172-154 étant la rue Paris, au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot 172-138 et au nord-ouest par le lot 172-30.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent soixante-quatorze mètres carrés et six dixièmes (274,6 m²).

15) Ptie 172-257:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro deux cent cinquante-sept du lot originaire numéro cent soixante-douze (ptie 172-257), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 173-29 étant la rue Giroux et la ligne sud-ouest du lot 172-258 (point 32132); ce point étant le coin nord dudit bien-fonds et ce point étant appelé point de départ (point 32132); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32121); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 2494); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 2492); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32132).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 172-258, au sud-est par le lot 172-122, au sud-ouest par une autre partie du lot 172-257 et au nord-ouest par le lot 173-29 étant la rue Giroux.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-deux mètres carrés et quatre dixièmes (282,4 m²).

16) Les subdivisions numéros deux cent cinquante-huit, deux cent cinquante-neuf, deux cent soixante, deux cent soixante et un, deux cent soixante-deux, deux cent soixante-trois, deux cent soixante-quatre, deux cent soixante-cinq, deux cent soixante-six et deux cent soixante-sept du lot originaire cent soixante-douze (172-258, -259, -260, -261, -262, -263, -264, -265, -266 et -267), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

17) Ptie 172-268:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro deux cent soixante-huit du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-268 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 172-267 et la ligne nord-ouest du lot 172-112 et étant le coin est du lot 172-267, ce point étant appelé point de départ (point 81991); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 81982); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) (point 79745); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 79751); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) jusqu'au point de départ (point 81991).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 172-268, au sud-est par une partie du lot 172-111, au sud-ouest par le lot 172-267 et au nord-ouest par le lot 173-29 étant la rue Giroux.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre mètres carrés et huit dixièmes (204,8 m²).

18) Ptie 173-29:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-29 ptie rue), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne sud-ouest du lot 173-44 ptie et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin sud du lot 173-44 (point 81972); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) ce point étant appelé point de départ (point 79744); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) (point 79745); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de cent soixante-huit mètres et trente-huit centièmes (168,38 m) (point 2492); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) (point 2493); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de cent soixante-huit mètres et trente-huit centièmes (168,38 m) jusqu'au point de départ (point 79744).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 173-29 étant une rue Giroux, au sud-est par une partie des lots 172-257 et 172-268 et par les lots 172-258, 172-259, 172-260, 172-261, 172-262, 172-263, 172-264, 172-265, 172-266 et 172-267, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux et au nord-ouest par une partie des lots 173-33 et 173-44 et les lots 173-34, 173-35, 173-36, 173-37, 173-38, 173-39, 173-40, 173-41, 173-42 et 173-43.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de trois mille soixante-dix-neuf mètres carrés et quatre dixièmes (3 079,4 m²).

19) Ptie 173-33:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro cent soixante-treize (ptie 173-33), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 173-47 et la ligne sud-ouest du lot 173-34 (point 32134); ce point étant le coin nord dudit bien-fonds et ce point étant appelé point de départ (point 32134); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32133); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 2493); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32135); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) jusqu'au point de départ (point 32134).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 173-34, au sud-est par le lot 173-29 étant la rue Giroux, au sud-ouest par une autre partie du lot 173-33 et au nord-ouest par le lot 173-47.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent quatre-vingt-deux mètres carrés et quatre dixièmes (282,4 m²).

20) Les subdivisions numéros trente-quatre et trente-cinq du lot originaire cent soixante-treize (173-34 et -35), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

21) Ptie 173-36:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro trente-six du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-36 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-35 et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin est du lot 173-35, ce point étant appelé point de départ (point 81981); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 81953); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de quatre mètres et vingt-cinq centièmes (4,25 m) (point 80842); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de treize mètres et cinquante-deux centièmes (13,52 m) (point 79898); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de dix mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (10,98 m) (point 80846); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 95884); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) jusqu'au point de départ (point 81981).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 173-36 et une partie du lot 173-37, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux, au sud-ouest par le lot 173-35 et au nord-ouest par une autre partie du lot 173-36 et par une partie du lot 173-50.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de trois cent quinze mètres carrés et neuf dixièmes (315,9 m²).

22) Ptie 173-37:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro trente-sept du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-37 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre de canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-36 et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin est du lot 173-36, ce point étant appelé point de départ (point 95884); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 80846); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) (point 80845); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 95883); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) jusqu'au point de départ (point 95884).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une partie du lot 173-38, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux, au sud-ouest par une partie du lot 173-36 et au nord-ouest par une autre partie du lot 173-37.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent cinquante-huit mètres carrés et quatre dixièmes (258,4 m²).

23) Ptie 173-38:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro trente-huit du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-38 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-37 et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin

est du lot 173-37, ce point étant appelé point de départ (point 95883); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 80845); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) (point 80844); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 95882); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) jusqu'au point de départ (point 95883).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une partie du lot 173-39, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux, au sud-ouest par une partie du lot 173-37 et au nord-ouest par une autre partie du lot 173-38.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent cinquante-huit mètres carrés et quatre dixièmes (258,4 m²).

24) Ptie 173-39:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro trente-neuf du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-39 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-38 et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin est du lot 173-38, ce point étant appelé point de départ (point 95882); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 80844); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de sept mètres et quarante-neuf centièmes (7,49 m) (point 80843); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (308° 56' 21") une distance de sept mètres et quarante-neuf centièmes (7,49 m) (point 80843); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (308° 56' 21") une distance de treize mètres et cinquante-deux centièmes (13,52 m) (point 80838); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de sept mètres et soixante-treize centièmes (7,73 m) (point 95880); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 95881); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) jusqu'au point de départ (point 95882).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 173-40, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux, au sud-ouest par une partie du lot 173-38 et par une autre partie du lot 173-39 et au nord-ouest par une autre partie du lot 173-39 et par une partie du lot 173-53.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de trois cent soixante-trois mètres carrés et un dixième (363,1 m²).

25) Ptie 173-43:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro quarante-trois du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-43 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-42 et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin est du lot 173-42, ce point étant appelé point de départ (point 95885); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 95868); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de douze mètres et quatre-vingt-treize centièmes (12,93 m) (point 80832); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (128° 56' 21") une distance de treize mètres et cinquante-deux centièmes (13,52 m) (point 80833); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de deux mètres et trente-deux centièmes (2,32 m) (point 80830); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 81972); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) jusqu'au point de départ (point 95885).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 173-43 et par une partie du lot 173-44, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux, au sud-ouest par le lot 173-42 et au nord-ouest par une partie du lot 173-57 et par une autre partie du lot 173-43.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de quatre cent trente-trois mètres carrés et deux dixièmes (433,2 m²).

26) Ptie 173-44:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro quarante-quatre du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-44 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-43 et la ligne nord-ouest du lot 173-29 étant la rue Giroux et étant le coin est du lot 173-43, ce point étant appelé point de départ

(point 81972); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 80830); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) (point 79739); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de seize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (16,96 m) (point 79744); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de six mètres et soixante-douze centièmes (6,72 m) jusqu'au point de départ (point 81972).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est et au nord-ouest par une autre partie du lot 173-44, au sud-est par une partie du lot 173-29 étant la rue Giroux et au sud-ouest par une partie du lot 173-43.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de cent treize mètres carrés et neuf dixièmes (113,9 m²).

27) Ptie 173-47:

Un terrain de forme irrégulière faisant partie de la subdivision numéro quarante-sept du lot originaire numéro cent soixante-treize (ptie 173-47), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, décrit et borné comme suit:

Commençant à l'intersection de la ligne sud-est du lot 173-30 étant la rue Bernier et la ligne sud-ouest du lot 173-48 (point 32136); ce point étant le coin nord dudit bien-fonds et ce point étant appelé point de départ (point 32136); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 32134); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de neuf mètres et vingt-sept centièmes (9,27 m) (point 32135); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de vingt-quatre mètres et quarante-sept centièmes (24,47 m) (point 27208); de là, vers le nord suivant un arc de cercle de six mètres (6,00 m) de rayon une distance suivant l'arc de neuf mètres et quarante-trois centièmes (9,43 m) (point 27207); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de trois mètres et vingt-six centièmes (3,26 m) jusqu'au point de départ (point 32136).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 173-48, au sud-est par le lot 173-33, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot 173-47 et au nord-ouest par le lot 173-30 étant la rue Bernier.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent soixante-quatorze mètres carrés et six dixièmes (274,6 m²).

28) Les subdivisions numéros quarante-huit et quarante-neuf du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-48 et -49), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

29) Ptie 173-50:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro cinquante du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-50 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-49 et la ligne nord-ouest du lot 173-35 et étant le coin est du lot 173-49, ce point étant appelé point de départ (point 81953); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 81980); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de quatre mètres et vingt-cinq centièmes (4,25 m) (point 79900); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 80842); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de quatre mètres et vingt-cinq centièmes (4,25 m) jusqu'au point de départ (point 81953).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 173-50, au sud-est par une partie du lot 173-36, au sud-ouest par le lot 173-49 et au nord-ouest par une partie du lot 173-30 étant la rue Bernier.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de cent vingt-neuf mètres carrés et six dixièmes (129,6 m²).

30) Ptie 173-53:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro cinquante-trois du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-53 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne sud-ouest du lot 173-54 et la ligne nord-ouest du lot 173-40 et étant le coin sud du lot 173-54, ce point étant appelé point de départ (point 95880); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de sept mètres et soixante-treize centièmes (7,73 m) (point 80838); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (308° 56' 21") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 80837); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de sept mètres et soixante-dix centièmes (7,70 m) (point 95879); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (128° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) jusqu'au point de départ (point 95880).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par le lot 173-54, au sud-est par une partie du lot 173-39, au sud-ouest par une autre partie du lot 173-53 et au nord-ouest par une partie du lot 173-30 étant la rue Bernier.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de deux cent trente-cinq mètres carrés et deux dixièmes (235,2 m²).

31) Les subdivisions numéros cinquante-quatre, cinquante-cinq et cinquante-six du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-54, -55 et -56), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

32) Ptie 173-57:

Un terrain de forme trapézoïdale faisant partie de la subdivision numéro cinquante-sept du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-57 ptie), aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, municipalité de la ville de Drummondville, décrit et borné comme suit:

Commençant l'intersection de la ligne nord-est du lot 173-56 et la ligne nord-ouest du lot 173-42 et étant le coin est du lot 173-56, ce point étant appelé point de départ (point 95868); de là, vers le nord-ouest suivant un gisement de trois cent huit degrés cinquante-trois minutes dix-sept secondes (308° 53' 17") une distance de trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 95878); de là, vers le nord-est suivant un gisement de trente-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (38° 56' 21") une distance de douze mètres et quatre-vingt-seize centièmes (12,96 m) (point 80831); de là, vers le sud-est suivant un gisement de cent vingt-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (128° 56' 21") une distance de treite mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) (point 80832); de là, vers le sud-ouest suivant un gisement de deux cent dix-huit degrés cinquante-six minutes vingt et une secondes (218° 56' 21") une distance de douze mètres et quatre-vingt-treize centièmes (12,93 m) jusqu'au point de départ (point 95868).

Ce morceau de terrain est borné au nord-est par une autre partie du lot 173-57, au sud-est par une partie du lot 173-43, au sud-ouest par le lot 173-56 et au nord-ouest par une partie du lot 173-30 étant la rue Bernier.

Ce morceau de terrain contient une superficie totale de trois cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et six dixièmes (394,6 m²).»

Annexe «B»

1) Les subdivisions numéros cent douze, cent treize, cent quatorze, cent quinze, cent seize, cent dix-sept, cent dix-huit, cent dix-neuf et cent vingt du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-112, -113-, -114, -115, -116, -117, -118, -119 et -120), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

2) Les subdivisions numéros quarante, quarante et un et quarante-deux du lot originaire cent soixante-treize (173-40, -41 et -42), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham.

Le prix de vente minimum est fixé à deux cent cinquante-cinq mille six cent dix-sept et dix sous, (255 617,10 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, le MARDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
MARIE-CLAIRE POIRIER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 27 avril 1992 79575

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-18-001547-922

CAISSE POPULAIRE DE VAL DES MONTS, partie demanderesse, contre MARK DAVIS & *AL.*

Désignation

«Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot six cent de la subdivision officielle du lot originaire bloc B (L. bloc B-600-ptie), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, et plus particulièrement décrit comme suit:

Borné vers le nord et l'ouest par partie du bloc B-600, vers l'est par le lot trois cent soixante-quinze de la subdivision officielle du bloc B (B-375), vers le sud par le lot deux de la subdivision officielle du lot six cent de la subdivision officielle du bloc B (B-600-2) et mesurant dans sa ligne nord vingt-deux mètres et soixante-quatre centièmes (22,64 m), cinquante-cinq mètres et soixante-treize centièmes (55,73 m), dans sa limite est quarante-trois mètres et cinquante-trois centièmes (43,53 m) et quatre mètres et vingt-six centièmes (4,26 m), dans sa limite sud soixante-quinze mètres et treize centièmes (75,13 m) et dans sa limite ouest quarante-trois mètres et treize centièmes (43,13 m) et trente-deux mètres et cinquante-trois centièmes (32,53 m) plus ou moins mesures métriques.

Avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, situé dans la municipalité de Val-des-Monts, province de Québec.

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et non apparentes, affectant ou pouvant affecter ledit immeuble.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 20 150,00 $. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires

municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 21 avril 1992 79517

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-007339-912
500-18-000083-924

CAISSE POPULAIRE ST-ÉDOUARD DE MONTRÉAL, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 450, Beaubien Est, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MONSIEUR RÉAL GOULET, résidant et domicilié au 825, Bord-du-Lac, appartement 01, Dorval, district de Montréal, et 2423-1771 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1360, Marie-Anne, dans les ville et district de Montréal, parties demanderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un appartement en co-propriété divise étant partie des immeubles portant les numéros d'immeuble 825 à 839, chemin du Bord-du-Lac en la ville de Dorval, ainsi que tous les droits dans les parties communes qui l'accompagnent, lesquels appartement et parties communes peuvent être désignés comme suit:

a) Le lot numéro cent un de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-neuf (1329-3-101), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, division d'enregistrement de Montréal, étant partie exclusive;

b) Tous les droits, titres et intérêts afférents audit appartement dans les parties communes des immeubles 825 à 839, chemin du Bord-du-Lac à Dorval, étant désignées audit cadastre comme étant:

— les lots numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-neuf (1329-2-1 et 2);

— les lots numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent vingt-neuf (1329-3-1 et 2);

— le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire mille trois cent vingt-neuf (1329-1), tous dudit cadastre.

Équivalant à une quote-part de 4,495 % indivis.

Cet appartement est connu comme portant le numéro 1 de l'immeuble numéro 825, chemin du Bord-du-Lac.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, et notamment avec et sujet à une servitude de zonage de l'aéroport de Dorval, aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 1128231 et 1270629.»

La mise à prix est fixée à 16 250,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 avril 1992 79576

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-018296-900
500-18-000091-927

VILLE DE MONTRÉAL, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social au 275, rue Notre-Dame Est à Montréal, partie demanderesse, contre ANDRÉ BELHUMEUR, domicilié et résidant au 2011, rue Papineau à Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Beaubien Est en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot de resubdivision numéro un du lot de subdivision numéro cinq cent cinquante-neuf du lot originaire numéro deux cent neuf (209-559-1) au cadastre officiel du village de la Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal.

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros 2030, 2032 et 2040 de ladite rue Beaubien Est en la ville de Montréal, province de Québec.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 32 325,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale

et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 avril 1992 79577

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001416-929
C.M.B. C 162-91
S. 200-18-000058-923

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, contre 2850-6939 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 660, boulevard Dequen, Alma, QC, défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cinq cent quarante-trois du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix (690-543) et la subdivision cinq cent quarante-six du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix (690-546) du cadastre de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisse dessus construite et située au 1987, rue du Sanctuaire, Beauport, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à cent mille sept cent cinquante dollars (100 750,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication. Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 mai 1992 79579

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001417-927
C.M.B. C 120-91
S. 200-18-000059-921

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, contre LE GROUPE B.V.B. INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1200, Germain-des-Prés, Sainte-Foy, QC, défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant formé des lots suivants:

a) la resubdivision sept de la subdivision deux cent quatre-vingt-trois du lot originaire numéro sept cent quarante-trois (743-283-7) du cadastre de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

b) la subdivision quarante-trois du lot originaire numéro sept cent quarante-quatre (744-43) du susdit cadastre.

Le tout avec bâtisse dessus construite et située au 2770, rue Gaspard, Beauport, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à cinquante-cinq mille dollars (55 000,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication. Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 mai 1992 79580

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000008-920
125-02-000004-896

2431-5194 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1992, du Phare Ouest, Matane, et faisant affaires sous les nom et raison sociale de Les Pétroles Gaspésiens enr., district de Rimouski, partie demanderesse, contre ÉTIENNE ISABEL et EXCAVATION ACELY INC. résidant et

domicilié au 146, route Saint-Paulin, Les Méchins, district de Rimouski, et corporation ayant son bureau au 146, route Saint-Paulin, Les Méchins, district de Rimouski, partie défenderesse.

Bloc 1 : Un lot connu comme étant le lot trente-trois du rang Trois (33 rang 3) du cadastre officiel du canton de Dalibaire.

Bloc 2 : Un lot connu comme étant le lot trente-neuf du rang Trois (39 rang 3) du cadastre officiel du canton de Dalibaire, le tout avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

Bloc 3 : Un lot connu comme étant le lot trente-huit du rang Quatre (38 rang 4) du cadastre officiel du canton de Dalibaire.

Bloc 4 : Un lot connu comme étant le lot quarante du rang Quatre (40 rang 4) du cadastre officiel du canton de Dalibaire avec chalet dessus construit, ses circonstances et ses dépendances.

Bloc 5 : Un lot connu comme étant le lot quarante et un du rang Quatre (41 rang 4) du cadastre officiel du canton de Dalibaire.

Bloc 6 : Un lot connu comme étant le lot quarante-cinq du rang Quatre (45 rang 4) du cadastre officiel du canton de Dalibaire. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à bloc 1 : 791 $, bloc 2 : 1 173 $, bloc 3 : 1 148 $, bloc 4 : 1 173 $, bloc 5 : 918 $, bloc 6 : 1 071 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Matane, 750, du Phare Ouest, Matane, le MARDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjoint,
NICOLE MÉTHOT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 4 mai 1992 79608

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
No 450-05-000541-900
S. 450-18-000003-920

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement consituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, 9e étage, Montréal, district de Montréal, H2Y 2W3, et un bureau au 578, rue King Est, Sherbrooke, province de Québec, district de Saint-François, J1G 1B5, partie demanderesse, contre DONALD LAFONTAINE, domicilié et résidant au 262, rue Principale Nord, Maniwaki, district de Labelle, J9E 2C1, partie défenderesse.

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois «B», dans le Sixième Rang (ptie 3B, rg VI) du cadastre du canton de Weedon, anciennement de la division d'enregistrement de Richmond et maintenant de la division d'enregistrement de Compton et décrite comme suit :

Périmètre : A-C-D-F-H-J-K-L-A, sur plan préparé par Rosaire Désilets, A.-G., le 27 août 1987, sous le numéro 363 de ses minutes. Commençant au point A, sur plan, étant situé à l'intersection de la ligne séparative des lots originaires 3A et 3B avec le côté nord actuel de la route no 112; de là, en direction nord-ouest, suivant la ligne séparative des lots 3A et 3B, une direction de 307°06', une distance de cinq cent dix mètres et soixante-treize centièmes (510,73 m) au point C; de là, en direction nord-est, 42°46', une distance de deux cent dix-huit mètres et soixante-trois centièmes (218,63 m) au point D; de là, en direction sud-est, 126°58', une distance de quatre cent soixante-deux mètres et soixante-deux centièmes (462,62 m) au point F; de là, en direction sud-ouest, 219°19', une distance de quatre-vingt-sept mètres et dix-sept centièmes (87,17 m) au point H; de là, en direction sud-est, 125°04', une distance de quatre-vingt-deux mètres et trente-neuf centièmes (82,39 m) au point J; de là, en direction ouest, 263°23', une distance de trente-neuf mètres et soixante-deux centièmes (39,62 m) au point K; de là, en direction sud, 174°28', une distance de soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m) au point L; de là, en direction ouest, 263°23', une distance de quatre-vingt-neuf mètres et quatre-vingt-douze centièmes (89,92 m) au point de départ A.

Borné vers le sud-ouest (A-C) par une partie non subdivisée du lot 3A et par le lot 3A-2; vers le nord-ouest (C-D) par une autre partie du lot 3B, vendue à Denis et Roch Cournoyer, suivant une vente enregistrée sous le numéro 89241; vers le nord-est (D-F) par le lot 3C-1; vers le sud-est (F-H) et le nord-est (H-J) par la partie réservée par Benoît Cournoyer; vers le sud (J-K), vers l'est (K-L) par une autre partie du lot 3B, vendue à Jacques Beauregard et vers le sud (L-A) par une autre partie du lot 3B, maintenant incluse dans l'emprise de la route 112.

Contenant en superficie cent douze mille deux cent quatre-vingt-deux mètres carrés (112 282,0 m²).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 23 975,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Compton, situé au 89, rue du Parc, Cookshire, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Palais de justice
375, rue King Ouest
Sherbrooke, QC
J1H 6B9

79523

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
No 450-05-000540-902
S. 450-18-000044-916

SHERKO CONSTRUCTION (DE L'ESTRIE) LTÉE, partie demanderesse, contre 2418-3113 QUÉBEC INC., (Le Jardin des Sables), partie défenderesse.

Désignation

Le lot est connu et désigné comme étant :

Le lot originaire numéro mille quatre cent (1400) au cadastre officiel et dans le livre de renvoi pour le canton d'Orford.

Ce lot est situé dans la municipalité du canton d'Orford.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 3 190,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, le SEIZIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Palais de justice
375, rue King Ouest
Sherbrooke, QC
J1H 6B9

79522

Saint-Maurice

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
No 400-05-000583-915
S. 410-18-000003-924

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation dûment constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 1122, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, partie demanderesse, contre LES INVESTISSEMENTS GUY SALVAS INC., corporation dûment constituée, ayant son siège social au 233, rue Parenteau, Sorel, district de Richelieu, et 2645-5493 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 233, rue Parenteau, Sorel, district de Richelieu, et RICHARD BELLEMARE, résidant et domicilié au 118, 1re Rue, Domaine Boisclair, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Valmont, district de Trois-Rivières, défendeurs conjoints et solidaires, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6e Rue, Shawinigan, district de Saint-Maurice, mis en cause.

Désignation

A) Un emplacement situé à Shawinigan-Sud, province de Québec, division d'enregistrement de Shawinigan, connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent cinquante-huit du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-dix-sept (897-258) du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; avec une bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

(À titres de référence seulement, cette propriété porte les numéros 81 à 85, 125e Rue, Shawinigan-Sud, province de Québec)

B) Un emplacement situé à Shawinigan-Sud, province de Québec, division d'enregistrement de Shawinigan, connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent cinquante-neuf du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-dix-sept (897-259) du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; avec une bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

(À titres de référence seulement, cette propriété porte les numéros 91 à 95, 125e Rue, Shawinigan-Sud, province de Québec)

La mise à prix est fixée à 243 484,80 $, ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale de 936 480,00 $ portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, conformément à un jugement rendu le 27 avril 1992 par Luc Hinse, protonotaire spécial, au bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6e Rue, Shawinigan, local 2:11, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
RENÉE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 5 mai 1992

79609

Témiscamingue

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
Nos 610-18-000001-923
550-05-000791-916

THE ROYAL BANK OF CANADA, corporation ayant un bureau principal au 1, place Ville-Marie, Montréal, province de Québec, et un bureau d'affaires au 3380, South Service Road, Burlington, Ontario, partie demanderesse, contre MARIO MONGRAIN, domicilié et résidant au 715, rang 15, Angliers, QC, et JACQUELINE MONGRAIN, domiciliée et résidant au 715, rang 15, Angliers, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscamingue, mis en cause.

«Un immeuble situé à Angliers, connu et désigné comme étant une partie de la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire numéro trois, rang Quinze au cadastre officiel du canton de Baby (ptie lot 3-1-1, rg 15, Baby), mesurant deux cent six pieds et cinq dixième de pied (206,5 pi) dans son côté nord-ouest, cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198 pi) plus ou moins dans son côté sud,. cent douze pieds (112 pi) dans son côté ouest et cent quarante-cinq pieds (145 pi) dans son côté est et borné comme suit: en front à l'ouest par le lac des Quinze, au nord-ouest par une partie du même lot propriété de Thomas Ackim et James A. Rollins aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 99988 pour la division d'enregistrement de Témiscamingue, en arrière à l'est par la partie non subdivisée du lot trois, rang Quinze, canton de Baby, et au sud par le résidu de la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire numéro trois, rang Quinze, canton de Baby, demeurant la propriété du vendeur; un croquis de la parcelle de terrain présentement vendue et lisérée en rouge est annexé à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable et signé *ne varietur* par les parties et le notaire soussigné.

Avec bâtisses y dessus érigées.

Sujet, ledit immeuble, à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant l'affecter et notamment à un droit personnel de passage en faveur de Thomas Ackim et James A. Rollins stipulé aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 99988.»

La mise à prix que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixée à 7 746,75 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales (.99).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, palais de justice, 8, Saint-Gabriel Nord, Ville-Marie, QC, le JEUDI DIX-HUITIÈME jour de JUIN 1992 à ONZE heures.

La shérif,
ALBERTE BOUCHER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 28 avril 1992 79518

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016416-917

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 129, rue Saint-Jacques, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre PIERRE DAIGNEAULT, à son lieu de travail, 440, rue Sainte-Hélène, local 100, Montréal, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

«Un appartement tenu en copropriété et composé des lots suivants, savoir:

A) Le lot numéro deux cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-201) des plan et livre de renvoi officiels du rang X, canton de Morin, de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie.

B) Tous les droits, titres et intérêts indivis du débiteur, relatifs à l'emplacement ci-dessus décrit au paragraphe *a* dans les lots numéros un et deux de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro cinquante-quatre (54-1 et 2) desdits plan et livre de renvoi officiels, le tout tel qu'établi dans la déclaration de copropriété ci-dessous décrite.

Le tout sujet aux dispositions de la déclaration de copropriété passée devant le notaire Robert Laniel, le 26 février 1990 et dont copie a été enregistrée à Terrebonne, sous le numéro 901681, déclaration dont la partie concernée déclare avoir pris connaissance et dont elle s'engage à respecter toutes les clauses et conditions à l'acquit des autres parties aux présentes.

Ledit appartement est situé dans le bloc «E» du projet immobilier connu sous le nom de «Domaine des Rochers Boisés» et correspond à l'unité numéro cent vingt-huit (128).

Le tout sujet aux dispositions et obligations découlant d'une servitude par destination de père de famille enregistrée à Terrebonne, sous le numéro 896783, et sujet au respect des obligations découlant de l'Association des copropriétés formée ou à être formée, suivant les principes énoncés à la déclaration de copropriété ci-dessus relatée.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et notamment sujet à une servitude d'utilité publique en faveur de Gatineau Power Co., dont copie a été enregistrée à Terrebonne, sous le numéro 127678.»

La mise à prix est fixée à 34 250 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 4 mai 1992 79607

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-003901-908

NORMAND GRENIER, domicilié et résidant au 1235, Village Road, Morin-Heights, J0R 1H0, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre FRANÇOIS COURSOL, domicilié et résidant au 18 281, rue Charles Est, Saint-Janvier, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Mirabel, connu et désigné comme étant le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatre-vingt-un (281-8), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Janvier.

Avec une résidence en voie de construction portant le numéro d'immeuble 18 700, rue Charles, Saint-Janvier, QC.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude créée en faveur de Shawinigan Water and Power, tel qu'établie à l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 155538. »

La mise à prix est fixée à 32 686,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 23 avril 1992 79519

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, Chambre civile — District de Québec
No 200-02-005818-911

SOLOC INC., 836, route Marie-Victorin, Québec, QC, partie demanderesse, contre LE SANTAL INC. et PETER LIONTOS, domiciliés au 791, rue Guy, Montréal, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Argenteuil, partie mise en cause.

« La demie indivise d'un immeuble situé à Morin-Heights, connu et désigné comme étant une partie du lot trente-six (P-36), rang 2, du cadastre officiel du canton de Morin, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Commençant à un point déterminé situé sur la partie nord le long de la ligne de l'autoroute menant à Morin-Heights, à l'endroit où la ligne ouest de la propriété de Charles Steele Senior ou ses représentants coupe la nouvelle route; de ce lieu, en direction nord sur une distance de deux cent sept pieds (207 pi); de ce lieu, en direction du sud-ouest pour une distance approximative de cent cinquante-cinq pieds (155 pi) jusqu'à la ligne séparatrice de l'emplacement actuel de la propriété de monsieur W. Morrow; de ce lieu, en direction du sud-est pour une distance approximative de deux cent dix pieds (210 pi) jusqu'au point de départ. Toutes les mesures sont anglaises et approximatives. Borné vers l'est par une autre partie du lot 36, appartenant à Charles Steele ou ses représentants, du côté nord-ouest par une autre partie du lot 36, appartenant à Margaret Ovenden, épouse d'Alan F. Coople ou ses représentants, et du côté sud-ouest par une autre partie du lot 36, appartenant à W. Morrow ou ses représentants.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro d'immeuble 9, rue Dionne, Morin-Heights.

Avec un droit de passage sur une bande de terrain située sur le côté sud-est du terrain appartenant à Charles Hannah ou ses représentants pour communiquer avec la route publique, tel que créé dans un acte notarié enregistré à la division d'enregistrement d'Argenteuil sous le numéro 64027. Et sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec créée en vertu d'un acte notarié enregistré à la division d'enregistrement d'Argenteuil sous le numéro 143747.

À soustraire de la partie du lot trente-six (P-36) désignée ci-haut un immeuble situé à Morin-Heights, connu et désigné comme étant une partie du lot trente-six (P-36) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Morin, le tout plus amplement décrit à un plan et à une description technique préparée par Hubert Murray, arpenteur-géomètre, les 20 et 26 octobre 1981.

Cet immeuble est ainsi décrit: D'une forme triangulaire indiquée par les lettres A, B, C, et A.

Le point « A » est situé à 210 pieds (64,01 m) du coin sud-est de Calver Street, ladite distance étant mesurée le long du côté nord de la route publique. Borné au sud-ouest, au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties du lot 36. Mesurant soixante-cinq pieds et quatre-vingt-dix-sept pouces (65,97 pi) vers le sud-ouest (A-B); soixante-trois pieds et trente-neuf pouces (63,39 pi) vers le nord-ouest (B-C); quatre-vingt-sept pieds et quatre-vingt-sept pouces

(87,87 pi) vers le sud-est (C-A), le tout formant une superficie totale de deux mille quatre-vingt-quatre pieds carrés et quatre-vingt-onze pouces (2 084,91 pi²) en mesures anglaises et approximativement. Avec un droit de passage créé en vertu d'un acte notarié enregistré à la division d'Argenteuil sous le numéro 64027.»

La mise à prix est fixée à 8 600,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le DIX-HUITIÈME jour de JUIN 1992 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 24 avril 1992 79520

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011293-915

IVAN VARKAY, expert-conseil, et DAME MAGDA BARICZA, tous les deux résidants et domiciliés au 4444, rue Sherbrooke Ouest, appartement 306, dans la cité de Westmount, province de Québec, partie demanderesse, contre ZSOLT POGANY, notaire, résidant et domicilié au 35, boulevard de Reims, Lorraine, province de Québec, et ayant un bureau au 144, boulevard Curé-Labelle, Laval, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard de Reims, en la ville de Lorraine, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf (9-321), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 35, boulevard de Reims, ville de Lorraine.»

La mise à prix est fixée à 42 750,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1992 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 23 avril 1992 79521

Ventes pour taxes

Municipalité régionale de comté d'Acton

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Yvan Talbot, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté, que, conformément à l'article 1027 du Code municipal, la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique, le 11 juin 1992, à 10 heures, à la salle du Conseil de la M.R.C. d'Acton, située au 1035, rue Beaugrand à Acton Vale, pour non-paiement de taxes municipales et/ou scolaires et les frais encourus, a été publiée au journal «La Pensée de Bagot», à deux reprises, soit les 19 et 26 avril 1992.

Acton Vale, le 4 mai 1992

Le secrétaire-trésorier,
79588 YVAN TALBOT

Municipalité régionale de comté de La Haute Côte-Nord

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné Alain Tremblay, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de La Haute Côte-Nord, que conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), l'avis public des immeubles qui seront vendus pour taxes a été publié à deux reprises au Journal «Plein Jour sur Saguenay», le 20 et le 27 avril 1992.

Escoumins, le 29 avril 1992

Le secrétaire-trésorier,
79551 ALAIN TREMBLAY

Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1992, pour défaut de paiement de l'impôt foncier, ont été publiés au journal «Le Régional», aux éditions du 22 et 29 avril 1992, conformément à la loi.

Saint-Jérôme, le 30 avril 1992

La secrétaire-trésorière,
79605 CAROLE LEDUC

Municipalité régionale de comté de L'Assomption

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de L'Assomption, que l'avis et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut

de paiement de taxes ont été publiés au Journal «Hebdo Rive-Nord», les 12 et 19 avril 1992, en conformité des dispositions de l'article 1027 du Code municipal.

L'Assomption, le 21avril 1992

Le secrétaire-trésorier,
79550 ROGER CARRIER

Municipalité régionale de comté de Matane

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la MRC de Matane, que la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes, le 11 juin 1992 et l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal «La Voix Gaspésienne», les mercredis 15 et 29 avril 1992.

Matane, le 29 avril 1992

Le secrétaire-trésorier,
79516 MICHEL BARRIAULT

Municipalité régionale de comté de Montcalm

Avis vous est donné par la soussignée, Marielle Rompré, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de Montcalm, que l'avis de vente pour défaut de paiement de taxes 1992 a été publié, conformément à l'article 1027 du Code municipal, au journal «Le Trait d'Union» les 19 et 26 avril 1992.

Sainte-Julienne, le 4 mai 1992

La secrétaire-trésorière,
79589 MARIELLE ROMPRÉ

Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1992, pour défaut de paiement de taxes ont été publiés au journal «Les 2 Rives» aux éditions des 21 et 28 avril 1992 conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Sorel, le 4 mai 1992

Le secrétaire-trésorier,
79574 DENIS BOISVERT

Municipalité régionale de comté du Haut Saint-François

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Haut Saint-François, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus le 11 juin 1992 pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au Journal «La Tribune», aux éditions des 29 et 30 avril 1992, conformément à l'article 1027 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Cookshire, le 1er mai 1992

Le secrétaire-trésorier,
79549 CLAUDE BROCHU

Ville de Chapais

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Chapais, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique en la salle des délibérations du Conseil, à l'Hôtel de ville de Chapais (au 145, boulevard Springer), le lundi 29 juin 1992 à 10:00 heures A.M., pour défaut de paiement des taxes, a été publiée au journal «La Sentinelle de Chibougamau-Chapais», le 28 avril 1992 et le 5 mai 1992, le tout conformément à l'article 514 de la Loi des cités et villes.

Chapais, le 5 mai 1992

Le secrétaire-trésorier,
79604 DANIEL DUFOUR, B.A.A.

Erratum

Caisse populaire Lac-Masson

Dans la *Gazette officielle du Québec*, édition du 28 mars 1992, numéro 13, page 1144, à la 7e ligne, il aurait fallu lire «Caisse populaire Lac-Masson», au lieu de «Caisse populaire Lac Masson».

Québec, le 27 avril 1992

3776

INVESTISSEMENTS L.S.S.C. LTÉE

Dans l'avis de dissolution éventuelle de corporations publié le 25 avril 1992, à la page 1548, le nom de la cinquième dénomination sociale aurait dû se lire «INVESTISSEMENTS L.S.S.C. LTÉE» au lieu de «INVESTISSEENTS L.S.S.C. LTÉE».

3778

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA

Dans l'avis de délivrance de lettres patentes publié le 7 mars 1992, à la page 866, le nom de la sixième dénomination sociale aurait dû se lire «LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA» au lieu de «FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'HOTEL-DIEU D'ALMA».

3778

LE MÉCÈNE DE BAIE-COMEAU

Dans l'avis de délivrance de lettres patentes publié le 7 mars 1992, à la page 866, le nom de la treizième dénomination sociale aurait dû se lire «LE MÉCÈNE DE BAIE-COMEAU» au lieu de «MÉCÈNE DE BAIE-COMEAU».

3778

LE RESTAURANT FIESTA INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de continuation publié le 7 mars 1992, à la page 854, le nom de la deuxième dénomination sociale aurait dû se lire «LE RESTAURANT FIESTA INC.» AU LIEU DE «RESTAURANT FIESTA INC.»

3778

LES ENTREPRISES RODEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES RODEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 24 janvier 1992

Le président,
GILLES ROY

3778

REGROUPEMENT DES ALGÉRIENS DU QUÉBEC (R.A.Q.)

Dans l'avis de délivrance de lettres patentes publié le 7 mars 1992, à la page 867, le nom de la cinquième dénomination sociale aurait dû se lire «REGROUPEMENT DES ALGÉRIENS DU QUÉBEC (R.A.Q.)» au lieu de «REGROUPEMENT DES ALGÉRIENS DU QUÉBEC».

3778

AVIS

PAGE BLANCHE

NON NUMÉROTÉE

MAIS INCLUSE

DANS LA PAGINATION

VOCABULAIRE DU MAGNÉTOSCOPE ET DU CAMÉSCOPE

Le magnétoscope et le caméscope font maintenant partie de la vie quotidienne. Aujourd'hui, presque chaque téléviseur est couplé à un magnétoscope, et bien des amateurs ont troqué l'appareil-photo pour le caméscope. Destiné avant tout aux utilisateurs et utilisatrices, cet ouvrage s'adresse également aux distributeurs et distributrices; il contient les termes de base du domaine de la vidéo en général ainsi que quelques notions fondamentales appartenant à des domaines connexes.

Un ouvrage qui répondra aux besoins terminologiques les plus courants.

Vocabulaire du magnétoscope et du caméscope
Office de la langue française
1992, 64 pages
EOQ 2-551-14833-2

9,95 $

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177

Mars 1992

COMMANDE POSTALE

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse _____

_____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (___) _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EOQ 2-551-14833-2	**Vocabulaire du magnétoscope et du caméscope**	**9,95 $**	
			Somme partielle	
			TPS 7 %	
			Total	

Cartes de crédit acceptées : VISA MasterCard

Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque : _____

Nom du titulaire _____

Signature : _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de « Les Publications du Québec »

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens

Québec

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé
First class / Première classe
Permis No. 3222
Québec, QC

Éditeur officiel
Québec